

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional
AVRIL 2015**

*Présenté par
Jean-Paul Huchon
Président du conseil régional
d'Île-de-France*

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA
POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE : VERS L'INNOVATION SOCIALE :**

- **DEVELOPPEMENT DE FILIERES STRATEGIQUES POUR
L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE FRANCILIENNE :
COMMERCE EQUITABLE ET INSERTION PAR L'ACTIVITE
ECONOMIQUE (ANNEE 3)**
- **SIGNATURE D'AVENANTS**

Chapitre 939 « Action économique »
Code fonctionnel 91 « Interventions économiques transversales »
Programme 191003 « Economie sociale et solidaire »
Action 19100301 « Soutien à l'économie sociale et solidaire »

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
Annexe n°1: Rappel du programme d'action pour le développement du commerce équitable en Île-de-France 2013-2015	6
Annexe n°2: Présentation du programme pour le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Île-de-France.....	14
PROJET DE DELIBERATION	19
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF	23
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE AU PROGRAMME « LE COMMERCE EQUITABLE » ET FICHES PROJETS ANNEXEES.....	32
ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE AU PROGRAMME « L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE » ET FICHES PROJETS ANNEXEES.....	87
ANNEXE 4 A LA DELIBERATION : AVENANT DE TRANSFERT	133

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet d'attribuer 24 subventions et de proposer l'affectation d'un montant de 500 000 € d'autorisations d'engagement prélevées sur le Chapitre 939 « Action économique », Code fonctionnel 91 « Interventions économiques transversales », Programme 191003 « Economie sociale et solidaire », Action 19100301 « Soutien à l'économie sociale et solidaire » du budget 2015.

L'ensemble des opérations présentées dans ce rapport relève de la politique régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire : vers l'innovation sociale, votée par délibération [CR n°93-12 du 22 novembre 2012](#).

Ce rapport vous propose de participer au financement de l'année 3 de deux programmes d'action

- - **pour le développement du commerce équitable en Île-de-France** à hauteur de 250 000 €

Le commerce équitable reconnu comme une filière stratégique pour l'ESS francilienne a été soutenu jusqu'à décembre 2012 dans le cadre de conventions sectorielles. La nouvelle politique votée en novembre 2012 a créé un nouveau cadre d'intervention qui permet de soutenir plusieurs structures pour la mise en œuvre d'un programme d'action commun de développement de la filière. La Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE) coordonne le programme d'actions présenté. Elle est accompagnée des partenaires suivants :

- Max Havelaar France,
- Fair(e) un monde équitable,
- Artisans du Monde,
- Association pour un Tourisme Equitable et Solidaire (ATES),
- Association Mode Ethique,
- MINGA.

Ce programme d'action voté en 2013 a pour axes de développement :

- Favoriser le développement d'activités et d'emplois dans le secteur du commerce équitable
- Accompagner les acteurs et réseaux du commerce équitable dans leur projet de développement socialement innovant
- Amplifier le poids de la filière commerce équitable
- Irriguer et diffuser dans le reste de l'économie francilienne pour soutenir sa conversion écologique et sociale

Ce programme regroupe 13 actions présentées dans les fiches projet annexées à la délibération. Certaines actions définies en 2013 ont été regroupées pour des questions relatives à la gestion. Un tableau récapitulatif est mis en annexe au rapport.

La période d'éligibilité des dépenses 2014 des actions n°2.2 et 4.8 portées par l'ATES ainsi que de l'action 3.2 portée par MINGA, a été prolongée pour répondre à un décalage dans la mise en œuvre.

- pour **le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Île-de-France** à hauteur de 250 000 €

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE) reconnue comme une filière stratégique pour l'ESS francilienne a été soutenue pour partie jusqu'à décembre 2012 dans le cadre de conventions sectorielles. La nouvelle politique votée en novembre 2012 a créé un nouveau cadre d'intervention qui permet de soutenir plusieurs structures pour la mise en œuvre d'un programme d'action commun de développement de la filière. CHANTIER - ECOLE Île-de-France coordonne le programme d'actions présenté. Il est accompagné des partenaires suivants :

- le COORACE
- L'Union Régionale des Entreprises d'Insertion (UREI),
- L'Association Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique en Île-de-France (ARDIE),
- Le Conseil National de Liaison des Régies de Quartiers (CNLRQ),
- La Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS).

Ce programme d'action voté en 2013 (CP 13-570 du 11 juillet 2013) a pour axes de développement :

1. la structuration et le changement d'échelle de la filière
2. le développement économique de la filière
3. Impulser des pratiques d'innovation sociale dans les structures d'IAE

Ce programme regroupe 11 actions présentées dans les fiches projet annexées à la délibération.

De plus, ce rapport propose un avenant à la convention suivante :

- N° EX003024 avec CITIZEN CAN, transférant la subvention de Citizen Can vers la SCIC Symba qui porte dorénavant le projet « MONNAIE COMPLEMENTAIRE POUR PERMETTRE AUX ACTEURS PROFESSIONNELS D'ACCROITRE LA RICHESSE ECONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE EN ILE-DE-FRANCE » tel que défini au rapport CP 13-650 du 13 octobre 2013 (n°iris : EX003024)

Cet avenant est sans incidence budgétaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le président du conseil régional
d'Île-de-France**



JEAN-PAUL HUCHON

Annexe n°1: Rappel du programme d'action pour le développement du commerce équitable en Île-de-France 2013-2015

Un bilan de l'année 2 du programme est également disponible sur demande auprès des services régionaux.

Axes de développement du secteur	Actions (numéro et intitulé)	Pilote de l'action	Public(s) visé(s)	Partenaire(s)	Evolution année 3
Axe 1 - Favoriser le développement d'activités et d'emplois dans le secteur du commerce équitable	1.1 - Appuyer le développement d'activités de commerce équitable en Île-de-France	PFCE	<ul style="list-style-type: none"> • Porteurs de projet en commerce équitable en Île-de-France • Acteurs non spécialisés de commerce équitable : entreprises conventionnelles, entreprises de la bio, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires techniques : Organismes d'accompagnement des porteurs de projet en Île-de-France : APCE, L'Atelier, l'Avisé, etc. • Partenaires financiers : Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de l'Ecologie 	Renouvellement de l'action (regroupement dans une fiche unique 1.1. et 2.1.)
	1.2 - Renforcer le centre de ressources pour une économie équitable	Minga	<ul style="list-style-type: none"> • étudiants • lycéens • porteur de projet • entreprises 	Partenariats mobilisés : Coopaname, Les Petits débrouillards IDF, l'association régionale des Cigales IDF, communauté d'agglomération de Plaine Commune, mairie d'Aubervilliers, Artefact93, Agitation créative, Lycée technique d'Alembert (Aubervilliers)	Renouvellement de l'action (regroupement dans une fiche unique 1.2. et 3.3.)
Axe 2 - Accompagner les acteurs et réseaux du commerce équitable dans leur projet de développement socialement innovant	2.1 - Accompagner la structuration et la professionnalisation des acteurs et réseaux du commerce équitable en Île-de-France	PFCE	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux thématiques d'acteurs de commerce équitable : ATES, AME, etc. • Collectifs régionaux d'acteurs de commerce équitable hors de l'Île-de-France 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Affaires Etrangères • Ministère de l'Ecologie 	Renouvellement de l'action et intégration du volet animation du programme dans cette action (regroupement dans une fiche unique 1.1. et 2.1.)

	2.2 - Renforcer les acteurs du tourisme équitable et solidaire en Île-de-France	ATES	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs du collectif ATES participants à des actions en Ile de France : 38 • Acteurs du collectif ATES dont le siège est en Ile de France : 10 • Acteurs du collectif ATES ayant des actions en Ile de France : 20 • Acteurs en passe d'adhérer au collectif ATES : 2 par an 	<ul style="list-style-type: none"> • Union Européenne • AFD • Ville de Paris • UNAT • PFCE • L'Atelier 	Renouvellement de l'action
	2.3 - Organiser et renforcer le réseau des bénévoles engagés pour le commerce équitable en Île-de-France	Fair[e] un monde équitable	<ul style="list-style-type: none"> • Les associations, notamment celles de taille moyenne ou petite • Les citoyens souhaitant agir en faveur du commerce équitable • Les étudiants organisés ou non en associations 	<ul style="list-style-type: none"> • Max Havelaar France • PFCE • Les marques : Ethiquable, Alter Eco, Lobodis, etc. • Les détenteurs de licence • La Région Ile de France • La Ville de Paris • Les Conseil Généraux d'IDF • L'AFD • Le MAE • Les associations de promotion des bénévoles, Les associations d'étudiants 	Renouvellement de l'action
	2.4 - Favoriser l'usage des analyses de filière sur les pratiques métiers et les engagements d'équité	Minga	<ul style="list-style-type: none"> • entreprises et associations • collectivités • financeurs (solidaires et responsable) 	Partenariats mobilisés : Confédération Paysanne, communauté d'agglomération de Plaine commune, FADEAR, Nature et Progrès, Coobof, En toute Franchise.	Renouvellement de l'action (regroupement dans une fiche unique 1.2. et 3.3.)

Axe 3 - Amplifier le poids de la filière commerce équitable	3.1 - Développer les marchés du commerce équitable dans les achats collectifs et la distribution	PFCE	<ul style="list-style-type: none"> • Acheteurs collectifs : collectivités territoriales, organismes étatiques, entreprises privées, comités d'entreprises • Prescripteurs de commerce équitable : cabinets de conseil en développement durable ou stratégie achats, plateformes RSE, têtes de réseau, etc. • Acteurs de la distribution conventionnelle (GMS) et de la distribution bio 	<ul style="list-style-type: none"> • Financiers : Ministère des Affaires Etrangères, Agence Française de Développement, Ministère de l'Ecologie • Techniques : Prescripteurs potentiels de commerce équitable : Plateformes et réseaux RSE / achats responsables (ObsAR, ORSE, etc.), cabinets de conseil en achats, en développement durable. 	Renouvellement de l'action
	3.2- Développer des conventions d'affaire	Minga	acteurs économiques	Partenariats mobilisés : Terre de Liens, Artefact93, Agitation créative, Coopaname	Renouvellement de l'action avec une convention d'affaires sur est ensemble qui pourrait être visé dans un Pacte pour le développement des territoires
	3.3 - Favoriser les mutualisations : communication, magasins et salons	Minga	acteurs économiques	Partenariats mobilisés : Terre de Liens, Artefact93, Agitation créative, Coopaname	Action non reconduite dans le cadre du programme (actions moins pertinentes dans le cadre du programme de développement du commerce équitable en Île-de-France)
	3.4 - Mettre en valeur les marques de mode équitable auprès des professionnels du textile, de l'habillement et de l'équipement de la personne	AME	Acheteurs Presse	Partenariat avec : <ul style="list-style-type: none"> • Organismes de salons • Agence de relations presse 	Action non reconduite à la demande du porteur (besoin de structurer l'association avant de porter ce type d'action)

Axe 4 - Irriguer et diffuser dans le reste de l'économie francilienne pour soutenir sa conversion écologique et sociale	4.1 - Produire et diffuser une expertise sur le commerce équitable	PFCE	<ul style="list-style-type: none"> • Grand public francilien • Acteurs de la sensibilisation au développement durable et à l'éducation au développement • Collectivités territoriales • Organisations spécialisées de commerce équitable • Porteurs de projet • Toutes autres organisations intéressées par le commerce équitable 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques : <ul style="list-style-type: none"> - CDTM - Organisations franciliennes de l'ESS : L'Atelier , la CRESS, le Mouves Île-de-France, etc. - Réseaux du développement durable et de la consommation responsable présents en Île-de-France • Financiers : <ul style="list-style-type: none"> - Ministère des Affaires Etrangères - Ministère de l'Ecologie - Agence Française de Développement - Union européenne 	Renouvellement de l'action (regroupement dans une fiche unique 4.1. et 4.2.)
	4.2 - Coordonner les actions pour la Quinzaine du Commerce Equitable (QCE)	PFCE	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs du commerce équitable franciliens qui gagneront en visibilité au sens large : acteurs spécialisés, organisations de la consommation responsable et de la solidarité internationale, collectivités territoriales, comités d'entreprise, etc. (environ 300 acteurs) • le grand public francilien touché par les différentes manifestations mises en place pendant la quinzaine en Ile-de-France (environ 20 000 franciliens) 	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Ministère des Affaires Etrangères, Mairie de Paris, Groupe Cheque Déjeuner, Libération	Renouvellement de l'action (regroupement dans une fiche unique 4.1. et 4.2.)

4.3 - Sensibiliser les Franciliens au commerce équitable et susciter l'engagement en faveur d'une consommation responsable	Fédération Artisans du Monde	<p>Cibles directes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consommateurs citoyens • Les décideurs économiques, politiques <p>Cibles indirectes / intermédiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les associations ADM et relais en Ile de France • Les organisations et réseaux partenaires du commerce équitable <p>Bénéficiaires : les producteurs des filières de CE et les acteurs de la filière de CE (importateurs, transformateurs, ...)</p>	la PFCE, la Mairie de Paris et des mairies d'arrondissement, la région Ile-de-France, Max Havelaar, Alter Eco, Ethiquable,...	Renouvellement de l'action
4.4 - Sensibilisation du grand public et recrutement de nouveaux consommateurs	Max Havelaar France	Cible grand public	Les activités liées à la QCE sont co-portées par la fédération Artisans du Monde et la Plateforme pour le commerce Equitable.	Renouvellement de l'action
4.5 - Sensibiliser et mobiliser le grand public en faveur du commerce équitable	Fair[e] un monde équitable	Grand public : toutes catégories des populations d'Île-de-France. Des actions spécifiques en direction du public jeune, notamment scolaire et universitaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Max Havelaar France • PFCE • Les marques : Ethiquable, Alter Eco, Lobodis, etc. • Les détenteurs de licence • La Ville de Paris • Les Conseil Généraux d'IDF • L'AFD • Le MAE 	Renouvellement de l'action

	4.6 - Accompagner les collectivités territoriales dans leur soutien au commerce équitable	PFCE	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités territoriales franciliennes : pour les sensibiliser au commerce équitable et les accompagner dans leurs démarches (environ 1300 collectivités) • Collectivités territoriales titrées : 6 • Collectivités territoriales intéressées par la campagne : 10 	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Française de Développement • Groupe Chèque Déjeuner 	Renouvellement de l'action
	4.7 - Construire et renforcer les partenariats avec les acteurs de la solidarité internationale et de l'économie solidaire pour promouvoir le commerce équitable, des modes de consommation et de production plus équitables et solidaires	Fédération Artisans du Monde	<ul style="list-style-type: none"> • Les têtes de réseaux via les coordinations, collectifs des OSI (CRID, Coordination SUD, CFSI, ...), de l'ES (le MES, l'Atelier Ile de France, ...), des organisations paysannes (Confédération paysanne, Miramap, ...), ... • Les associations locales ADM et relais qui ont des partenariats avec des OSI, acteurs de l'ESS, etc. • Les militants et sympathisants d'AdM actifs dans ces réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisations de l'ESS - Organisations de la solidarité internationale 	Action reconduite en 2015

	4.8 - Promouvoir le tourisme équitable en Île-de-France	ATES	<ul style="list-style-type: none">• Les habitants et touristes sensibilisés par les actions de sensibilisation• Les acteurs du tourisme équitable et solidaire, associés aux actions de sensibilisation du collectif• Les partenaires, parmi lesquels les acteurs du commerce équitable et plus généralement ceux de l'économie sociale et solidaire et du tourisme responsable• Les médias• Les décideurs parmi lesquels les collectivités locales et les comités d'entreprises	<ul style="list-style-type: none">• Union Européenne• AFD• Ville de Paris• Mairie du 18e arrondissement• Ministère de l'Ecologie• Ministère des Affaires Etrangères• CRID• Cités Unies France• UNAT• PFCE• Atelier• ATD• CITR	Renforcement de l'action
--	---	------	--	---	--------------------------

Annexe n°2: Présentation du programme pour le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Île-de-France

PRESENTATION DU PROGRAMME SUR 3 ANS

Développement de la filière insertion par l'activité économique

Présentation de la filière

L'insertion par l'activité économique (IAE) est née à la fin des années 1970 à l'initiative de travailleurs sociaux et acteurs de la société civile en réponse au chômage de masse et à ses conséquences. Les expériences d'insertion par le travail apparaissent rapidement comme un moyen efficace de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle.

L'IAE a pour mission de permettre aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accéder à un emploi en leur proposant des mesures d'accueil et d'accompagnement. L'IAE mobilise des contrats de travail pour des personnes en difficulté, en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'objectif est que les personnes bénéficiaires puissent réintégrer durablement le marché du travail et plus généralement, se réinsérer pleinement.

Les SIAE utilisent un support de production comme outil de formation, de réinsertion sociale et professionnelle et couvrent des activités diverses comme le bâtiment, le nettoyage, l'entretien d'espaces verts, la restauration, les emplois familiaux, des services dans le tertiaire. Elles ont donc une vocation d'insertion socioprofessionnelle mais sont aussi des entreprises qui produisent des richesses commercialisables, permettent l'émergence de nouvelles activités, le développement du lien social et du territoire.

Le territoire joue un rôle important sur le projet des SIAE. Elles se créent et se pérennisent en fonction des besoins sociaux et économique du territoire.

Les SIAE ont une plus-value sociale et écologique importante. Elles créent richesse et lien social sur leur territoire d'intervention

La loi de lutte contre les exclusions (1998) et la loi de cohésion sociale (2005) ont inscrit les différentes formes de l'IAE dans le code du travail. Il existe ainsi 5 grands types de SIAE:

- **Les Associations Intermédiaires (AI)** : elles mettent à disposition des personnes auprès de particuliers, associations, collectivités, artisans et entreprises à titre onéreux, pour réaliser des travaux divers.
- **Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)** : ils embauchent de personnes en contrats aidés sur des activités ayant principalement un caractère d'utilité sociale.
- **Les Entreprises d'Insertion (EI)** : elles embauchent des personnes en contrat à durée déterminée d'insertion de droit commun dans un objectif d'insertion sociale et professionnelle. L'EI est située sur le secteur marchand.
- **Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)** : elles embauchent des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre d'un contrat de travail temporaire pour une mise à disposition dans les entreprises.
- **Les Régies de Quartiers (RQ)** : Elles en partenariat des Collectivités Locales, logeurs sociaux et habitants et embauchent des personnes qui vivent dans un quartier d'habitat social, sur des services de proximité.

En 2011, la Région Ile-de-France est dotée de 496 SIAE dont 246 ACI, 155 EI, 81 AI, 14 ETTI dont 30 RQ dans les secteurs d'activité sont variés. Ces structures font travailler 28 250 salariés en insertion soit 6167 ETP.

6 réseaux représentent le secteur de l'IAE francilien :

- **ARDIE Ile-de-France** fédère 32 associations intermédiaires et les structures d'insertion qui leur sont directement associées, que celles-ci appartiennent ou non à un réseau national. Elle vise à assurer leur représentation auprès de ses différents partenaires, développer une capacité d'expertise, favoriser les échanges d'expériences et d'information entre ses membres et soutenir la création de nouvelles structures.
- **Chantier Ecole Ile-de-France** regroupe 70 acteurs de la formation et/ou relevant de l'IAE développant la pédagogie du chantier école dans leurs actions. La délégation représente des

acteurs de CHANTIER école, promeut les échanges et la professionnalisation des acteurs, met en place un observatoire régional des ACI, développe son partenariat avec la SNCF, accompagne des porteurs de projet, diffuse les outils et les formations du réseau national.

- **Le CNLRQ** regroupe 27 Régies de Quartier en Ile-de-France. Sa mission technique (entretenir, embellir la ville) concourt à un objectif plus global : recréer ou renforcer le lien social, mobiliser les acteurs, et construire avec les habitants une citoyenneté active sur les territoires de vie.
- **Le COORACE Ile-de-France** regroupe 36 structures d'insertion par l'activité économique - AI, ACI, EI, ETTI - et de services aux personnes agréées qualité (labellisées *Proxim'Services*). Le COORACE Ile-de-France représente ses adhérents, soutient leur développement et leur professionnalisation, notamment par le biais de la formation et de la démarche qualité Cèdre. Il pilote des programmes d'actions régionaux d'insertion et de qualification.
- **La FNARS Ile-de-France** rassemble 150 associations agissant pour l'inclusion sociale dont 70 S.I.A.E. La fédération interpelle les pouvoirs publics sur les besoins des publics en parcours d'insertion. Elle favorise les échanges entre acteurs et les expérimentations, met en place des actions de professionnalisation, soutien les porteurs de projets et sensibilise de l'opinion publique.
- **L'UREI Ile-de-France** fédère 65 EI/ETTI et représente le réseau dans son ensemble auprès des pouvoirs publics et des partenaires économiques et sociaux. La fédération offre un plateau technique et juridique permanent à ses adhérents, forme les permanents des entreprises d'insertion et favorise la professionnalisation des pratiques, forme les futurs dirigeants au sein de cycles universitaires et de formation continue, accompagne et informe les porteurs de projets dans leur démarche de création.

Ces réseaux sont regroupés au sein du Grafie (Groupement Régional des Acteurs Franciliens pour l'Insertion par l'Economique), afin de favoriser la lisibilité de l'IAE et de promouvoir ce secteur sur la région, tout en participant à la professionnalisation des acteurs.

C'est en tant que membres du Grafie que les réseaux de l'IAE ont présenté leur programme de développement de la filière, organisé autour de trois axes clé :

- **Axe 1 : structurer la filière et impulser le changement d'échelle**
- **AXE 2 : Développement économique de la filière IAE**
- **AXE 3 : Innovation sociale**

Cibles du programme

Les 496 SIAE d'Ile de France (fédérées et non fédérées) et leurs équipes :

- 500 encadrants techniques à certifier
- porteurs de projets de SIAE
- administrateurs, bénévoles, salariés permanents SIAE

Les partenaires institutionnels (actuels et potentiels) :

- collectivités locales
- têtes de réseaux SIAE départementales et régionales
- réseaux de l'ESS
- L'Atelier

Les partenaires privés (actuels et potentiels).

- Les entreprises
- Les acteurs de la finance solidaire
- clubs d'entreprises et réseaux d'entreprises

Axes et actions présentés

Axes de développement du secteur	Action (numéro et intitulé)	Pilote de l'action	Nature de l'action
Coordination du programme	Animation	Chantier Ecole IDF	<ul style="list-style-type: none"> - consolidation des données du programme (élaboration, suivi bilan) - animation des réunions - élaboration des outils, communication vers les membres etc - interlocuteur conseil régional
Axe 1 - Structuration de la filières IAE et impulsion du changement d'échelle A travers des actions de promotion (événements, plaquettes, nouvelle charte graphique) et la professionnalisation des encadrants, l'objectif du GRAFIE est de rendre l'insertion plus visible auprès des partenaires institutionnels opérationnels, des partenaires sociaux, des porteurs de projets et du grand public.	A1. actions de promotion de l'IAE	COORACE IDF	<ul style="list-style-type: none"> - identité visuelle et charte graphique pour le grafie - actions lobbying vers les élus - participation salons
	A2. Action de mobilisation durant le mois de l'ESS	ARDIE	<ul style="list-style-type: none"> - distribution de tracts - visites de SIAE -relations presse
	A3. professionnalisation des encadrants techniques	CHANTIER ECOLE	<ul style="list-style-type: none"> - coordination formation ETAIE - démarrage d'une promotion par an - accompagnement des candidats à la VAE - réflexion format modulaire
	A4. journées thématiques	CHANTIER ECOLE	<ul style="list-style-type: none"> - construction du programme de rencontres - Mise en œuvre 19 journées thématiques - Communication partenaires
Axe 2 - Développement économique La réussite de l'insertion par l'activité économique repose autant sur la qualité des pratiques d'insertion que sur la solidité financière des structures. Une démarche coordonnée des têtes de réseaux de l'IAE vise le développement économique de la filière, en s'appuyant notamment sur le développement des relations SIAE-entreprises « classiques » via la RSE et les clauses sociales.	B1. développement de l'offre d'insertion et des relations économiques des SIAE	UREI	<ul style="list-style-type: none"> -refonte du site Entreprenonsensemble - Accueil - information- accompagnement des porteurs et futurs cadres SIAE - actions de professionnalisation sur les leviers de développement économique (relations commerciales, marketing, compta)
	B2. Production d'outils audiovisuels favorisant le recours à la mise à disposition des salariés en insertion	ARDIE	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion du support audiovisuel - Réalisation d'événementiels: réunions d'information collective, rencontres avec les entreprises - Visibilité SIAE auprès des entreprises

	B3. Accompagner et promouvoir le développement économique des SIAE en activant les dynamiques d'achats socialement responsables	FNARS	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation et formation des acheteurs publics et privés - formation des SIAE sur la commande publique et l'achat socialement responsable - initier partenariats expérimentaux en matière d'achats socialement responsables - fiches de bonnes pratiques - rencontre régionale avec l'AORIF - Accompagnement réforme IAE
<p style="text-align: center;">Axe 3 - Innovation sociale</p> <p>L'innovation sociale est un levier de développement pour les SIAE, qui doivent néanmoins s'en approprier les processus. A travers ce 3^e axe le GRAFIE entend outiller les SIAE pour les aider à changer de positionnement et à s'orienter vers les projets d'innovation sociale.</p>	C1 - Accompagner au changement par une démarche de développeur du territoire solidaire	COORACE IDF	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement GES ou PTCE - sensibilisation et Promotion des modèles de mutualisation et coopération - Référentiel régional pour caractériser l'utilité sociale
	C2 - développer l'innovation sociale dans les SIAE	UREI IDF	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête pour caractériser l'IS dans les EI, réalisation d'une brochure - ouverture vers autres SIAE
	C3. Valoriser les Emplois d'Avenir	CNRLQ	<ul style="list-style-type: none"> - Etude des besoins des SIAE - Sensibilisation - Echanges de pratiques
	C4. Rapprocher les SIAE et les entreprises classiques afin de promouvoir les pratiques socialement innovantes pour l'intégration dans l'emploi des personnes en parcours d'insertion	FNARS	<ul style="list-style-type: none"> - analyse des besoins des acteurs - sensibilisation des entreprises en lien avec la RSE - organisation de rencontres sur la RSE et l'intégration dans l'emploi - accompagnement des SIAE à la mise en place de partenariats expérimentaux - diffusion des bonnes pratiques - Accompagnement SIAE

PROJET DE DELIBERATION

DU

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : VERS L'INNOVATION SOCIALE

Développement de filières stratégiques pour l'économie sociale et solidaire francilienne

Sensibilisation à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le Code général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération du Conseil Régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération du Conseil Régional n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier ;
- VU** La délibération cadre n° CR 93-12 du 22 novembre 2012 relative à la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation ; La politique régionale en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire : vers l'innovation sociale ; Investissement régional dans des fonds RSE ;
- VU** La délibération n° CP 13-376 du 30 mai 2013 relative à l'attribution de subventions dans le cadre de la politique régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire francilienne : vers l'innovation sociale : Développement du commerce équitable en Île-de-France ;
- VU** La délibération n° CP 13-570 du 11 juillet 2013 relative à l'attribution de subventions dans le cadre de la politique régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire francilienne : vers l'innovation sociale : Développement de l'insertion par l'activité économique en Île-de-France, sensibilisation à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale ;
- VU** La délibération n° CP 14-281 du 18 avril 2014 relative à l'attribution de subventions dans le cadre de la politique régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire francilienne : vers l'innovation sociale : Développement de l'insertion par l'activité économique en Île-de-France, : Développement du commerce équitable en Île-de-France sensibilisation à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale ;
- VU** La délibération n°CP 13-650 du 13 octobre 2013 relative à l'attribution de subventions dans le cadre de la politique régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire francilienne : vers l'innovation sociale : « soutien aux projets socialement innovants » ;
- VU** Le budget de la Région d'Ile-de-France pour 2015 ;
- VU** Le rapport CP 15-195 présenté par monsieur le Président du Conseil régional d'Ile-de-France ;
- VU** L'avis de la Commission du développement économique, de l'emploi, des NTIC, du tourisme, de l'innovation et de l'économie sociale et solidaire ;
- VU** L'avis de la Commission des Finances, de la contractualisation et de l'Administration Générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : « Développement de filières stratégiques pour l'économie sociale et solidaire francilienne »

Décide de participer au titre du dispositif Développement de filières stratégiques pour l'Economie Sociale et Solidaire francilienne, au financement :

- De la 3^{ème} année du programme développement du Commerce équitable en Île-de France décliné dans les fiches projets en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 250 000 € au total, réparti comme suit :

BENEFICIAIRE	NOM DE LA FICHE PROJET	ACTION	N°IRIS	MONTANT DE LA SUBVENTION	TAUX
MINGA FAIRE ENSEMBLE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 1.2.	Renforcer le centre de ressources pour une économie équitable et favoriser l'usage des analyses de filière sur les pratiques métiers et les engagements d'équité	15004146	32 500 €	50%
PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 2.1.	Appuyer le développement d'activités notamment en accompagnant la structuration et la professionnalisation des acteurs et réseaux du commerce équitable en Île-de-France	15004147	17 000 €	38,44%
ATES ASS TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 2.2.	Renforcer les acteurs du tourisme équitable et solidaire en Île-de-France	15004148	18 000 €	41.86%
FAIRE UN MONDE EQUITABLE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 2.3.	Organiser et renforcer le réseau des bénévoles engagés pour le commerce équitable en Île-de-France	15004149	10 000 €	29,61%
PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 3.1.	Développer les marchés du commerce équitable dans les achats collectifs et la distribution	15004151	14 000 €	31.69%
MINGA FAIRE ENSEMBLE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 3.2.	Développer des conventions d'affaire	15004152	19 500 €	50,00%
PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.1.	Produire et diffuser une expertise sur le commerce équitable permettant de mieux coordonner les actions pour la Quinzaine du Commerce Equitable(QCE)	15004154	37 000 €	33,49%
FEDERATION ARTISANS DU MONDE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.3.	Sensibiliser les Franciliens au commerce équitable et susciter l'engagement en faveur d'une consommation responsable	15004155	40 000 €	48,24%
MAX HAVELAAR FRANCE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.4.	Sensibilisation du grand public et recrutement de nouveaux consommateurs	15004156	20 000 €	18,10%
FAIRE UN MONDE EQUITABLE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.5.	Sensibiliser et mobiliser le grand public en faveur du commerce équitable	15004157	10 000 €	33,67%
PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.6.	Accompagner les collectivités territoriales dans leur soutien au commerce équitable	15004158	12 000 €	33,24%
FEDERATION ARTISANS DU MONDE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.7.	Construire et renforcer les partenariats avec les acteurs de la solidarité internationale et de l'économie sociale et solidaire pour promouvoir le commerce équitable, des modes de consommation et de production plus équitables et solidaires	15004306	10 000 €	42,81%
ATES ASS TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE	2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.8.	Promouvoir le tourisme équitable en Île-de-France	15004159	10 000 €	37.04%
TOTAL				250 000 €	

- De la 3^{ème} année du programme de développement de l'insertion par l'activité économique en Île-de France décliné dans les fiches projets en annexe 3 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 250 000 € au total, réparti comme suit :

BENEFICIAIRE	NOM DE LA FICHE PROJET	ACTION	N°IRIS	MONTANT MAXIMUM DE LA SUBVENTION	TAUX
CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ANIMATION - CHANTIER ECOLE IDF	Animation	15004144	6 000,00	49,78%
COORACE ILE-DE-FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION A1 - COORACE IDF	A1 - Action de promotion de l'IAE	15004134	5 000,00	50,00%
CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION A3 - CHANTIER ECOLE IDF	A3 - Professionnalisation des encadrants techniques	15004135	34 500,00	39,01%
CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION A4 - CHANTIER ECOLE IDF	A4 - Journées thématiques	15004136	15 000,00	48,08%
UREI ILE DE FRANCE UNION REGIONALE DES ENTREPRISES D'INSERTION D'ILE DE FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B1 - UREI IDF	B1 - Développement de l'offre d'insertion et des relations économiques des SIAE	15004137	35 900,00	40,52%
ARDIE ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPEMENT DE L'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B2 - ARDIE	B2 - Production d'outils audiovisuels favorisant le recours à la mise à disposition des salariés en insertion	15004138	34 250,00	50%
FNARS IDF - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE REINSERTION SOCIALE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B3 - FNARS IDF	B3 - Accompagner et promouvoir le développement économique des SIAE en activant les dynamiques "d'achats socialement responsables"	15004139	30 100,00	47,96%
COORACE ILE-DE-FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C1 - COORACE IDF	C1 - Accompagner au changement par une démarche de développeur de territoire solidaire	15004140	33 000,00	49,40%
UREI ILE DE FRANCE UNION REGIONALE DES ENTREPRISES D'INSERTION D'ILE DE FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C2 - UREI IDF	C2 - Développer l'innovation sociale dans les SIAE	15004141	21 000,00	49,65%
CNLRQ COMITE NAT DE LIAISON REGIES DE QUARTIER	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C3 - CNLRQ	C3 - Valoriser les emplois d'Avenir	15004142	17 250,00	49,15%
FNARS IDF - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE REINSERTION SOCIALE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C4 - FNARS IDF	C4 - Rapprocher les SIAE et les entreprises classiques afin de promouvoir des pratiques socialement innovantes pour l'intégration dans l'emploi des personnes en parcours d'insertion	15004143	18 000,00	48,13%
Total				250 000,00	

Subordonne le versement de ces subventions à la signature des avenants suivants :

- Avenant n°2 à la convention relative à la participation de la Région Île-de-France au programme « Commerce équitable », approuvée par délibération CP 13-376 du 30 mai 2013, figurant en annexe 2 de la présente délibération
- Avenant n°3 à la convention relative à la participation de la Région Île-de-France au programme « Filière IAE », approuvée par délibération CP 13-570 du 11 juillet 2013, figurant en annexe 3 de la présente délibération

Autorise le président du Conseil régional à signer les avenants cités ci-dessus.

Affecte une autorisation d'engagement de 500 000 € disponible sur le chapitre 939 « Action économique », Code fonctionnel 91 « Interventions économiques transversales », Programme 191003 « Economie sociale et solidaire », Action 19100301 « Soutien à l'économie sociale et solidaire » du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2 :

Par dérogation l'article 29 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier, Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter du 1^{er} janvier 2015 pour l'ensemble des projets proposés à la présente délibération, à l'exception des projets suivants :

- n°15004148 et 15004159 portés par l'ATES qui débiteront le 1^{er} avril 2015
- n°15004152 porté par MINGA, qui débutera le 17 mars 2015

Article 3 : signature d'un avenant de transfert « soutien aux projets socialement innovants »

Décide de transférer la subvention n° EX003024 dont bénéficiait initialement Citizen Can, à la SCIC Symba, pour porter le projet « MONNAIE COMPLEMENTAIRE POUR PERMETTRE AUX ACTEURS PROFESSIONNELS D'ACCROITRE LA RICHESSE ECONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE EN ILE-DE-FRANCE » approuvé par la délibération CP 13-650 du 13 octobre 2013

Subordonne le versement de cette subvention à la signature d'un avenant figurant en annexe 4 de la présente délibération.

Approuve l'avenant figurant en annexe 4 de la présente délibération et autorise le Président du conseil régional à le signer »

**Le président du conseil régional
d'Île-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/04/2015	N° de rapport :	CP15-195	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	939 - Action économique
Code fonctionnel :	91 - Interventions économiques transversales
Programme :	191003 - Economie sociale et solidaire
Action :	19100301 - Soutien à l'économie sociale et solidaire

Dispositif :	00000812 - Développement de filières stratégiques pour l'ESS
---------------------	--

Dossier :	15004134 - FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION A1 - COORACE IDF		
Bénéficiaire :	R33837 - COORACE ILE-DE-FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
10 000,00 €	TTC 50 %	5 000,00 €	

Dossier :	15004135 - FILIERE IAE - ANNEE 2 - ACTION A3 - CHANTIER ECOLE IDF		
Bénéficiaire :	R32752 - CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	34 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
88 450,00 €	TTC 39,01 %	34 500,00 €	

Dossier :	15004136 - FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION A4 - CHANTIER ECOLE IDF		
Bénéficiaire :	R32752 - CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
31 200,00 €	TTC 48,08 %	15 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/04/2015	N° de rapport :	CP15-195	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	939 - Action économique
Code fonctionnel :	91 - Interventions économiques transversales
Programme :	191003 - Economie sociale et solidaire
Action :	19100301 - Soutien à l'économie sociale et solidaire

Dispositif :	00000812 - Développement de filières stratégiques pour l'ESS
---------------------	--

Dossier :	15004137 - FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B1 - UREI IDF		
Bénéficiaire :	R18315 - UREI ILE DE FRANCE UNION REGIONALE DES ENTREPRISES D'INSERTION D'ILE DE FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	35 900,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
88 607,00 €	TTC 40,52 %	35 900,00 €	

Dossier :	15004138 - FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B2 - ARDIE		
Bénéficiaire :	P0001266 - ARDIE ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPEMENT DE L'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	34 250,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
68 500,00 €	TTC 50 %	34 250,00 €	

Dossier :	15004139 - FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B3 - FNARS IDF		
Bénéficiaire :	R17227 - ASS REGION FNARS ILE DE FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	29 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
59 299,00 €	TTC 49,75 %	29 500,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/04/2015	N° de rapport :	CP15-195	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	939 - Action économique
Code fonctionnel :	91 - Interventions économiques transversales
Programme :	191003 - Economie sociale et solidaire
Action :	19100301 - Soutien à l'économie sociale et solidaire

Dispositif :	00000812 - Développement de filières stratégiques pour l'ESS
---------------------	--

Dossier :	15004140 - FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C1 - COORACE IDF		
Bénéficiaire :	R33837 - COORACE ILE-DE-FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	33 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
66 795,00 €	TTC 49,4 %	33 000,00 €

Dossier :	15004141 - FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C2 - UREI IDF		
Bénéficiaire :	R18315 - UREI ILE DE FRANCE UNION REGIONALE DES ENTREPRISES D'INSERTION D'ILE DE FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	21 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
42 299,00 €	TTC 49,65 %	21 000,00 €

Dossier :	15004142 - FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C3 - CNLRQ		
Bénéficiaire :	R20750 - CNLRQ COMITE NAT DE LIAISON REGIES DE QUARTIER		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	17 250,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
35 100,00 €	TTC 49,15 %	17 250,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/04/2015	N° de rapport :	CP15-195	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	939 - Action économique
Code fonctionnel :	91 - Interventions économiques transversales
Programme :	191003 - Economie sociale et solidaire
Action :	19100301 - Soutien à l'économie sociale et solidaire

Dispositif :	00000812 - Développement de filières stratégiques pour l'ESS
---------------------	--

Dossier :	15004143 - FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C4 - FNARS IDF		
Bénéficiaire :	R17227 - ASS REGION FNARS ILE DE FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	18 600,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
37 401,00 €	TTC 49,73 %	18 600,00 €	

Dossier :	15004144 - FILIERE IAE - ANNEE 2 - ANIMATION - CHANTIER ECOLE IDF		
Bénéficiaire :	R32752 - CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	6 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
12 053,00 €	TTC 49,78 %	6 000,00 €	

Dossier :	15004146 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTIONS 1.2.		
Bénéficiaire :	R31948 - MINGA FAIRE ENSEMBLE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	32 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
65 000,00 €	TTC 50 %	32 500,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/04/2015	N° de rapport :	CP15-195	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	939 - Action économique
Code fonctionnel :	91 - Interventions économiques transversales
Programme :	191003 - Economie sociale et solidaire
Action :	19100301 - Soutien à l'économie sociale et solidaire

Dispositif :	00000812 - Développement de filières stratégiques pour l'ESS
---------------------	--

Dossier :	15004147 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 2.1.		
Bénéficiaire :	R32854 - PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	17 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
44 223,00 €	TTC	38,44 %	17 000,00 €

Dossier :	15004148 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 2.2.		
Bénéficiaire :	R39904 - ATESS ASS TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	18 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
43 000,00 €	TTC	41,86 %	18 000,00 €

Dossier :	15004149 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 2.3.		
Bénéficiaire :	P0024277 - FAIRE UN MONDE EQUITABLE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
33 770,00 €	HT	29,61 %	10 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/04/2015	N° de rapport :	CP15-195	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	939 - Action économique
Code fonctionnel :	91 - Interventions économiques transversales
Programme :	191003 - Economie sociale et solidaire
Action :	19100301 - Soutien à l'économie sociale et solidaire

Dispositif :	00000812 - Développement de filières stratégiques pour l'ESS
---------------------	--

Dossier :	15004151 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 3.1.		
Bénéficiaire :	R32854 - PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	14 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
44 173,00 €	TTC 31,69 %	14 000,00 €	

Dossier :	15004152 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 3.2.		
Bénéficiaire :	R31948 - MINGA FAIRE ENSEMBLE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	19 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
39 000,00 €	TTC 50 %	19 500,00 €	

Dossier :	15004154 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.1.		
Bénéficiaire :	R32854 - PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	37 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
110 475,00 €	TTC 33,49 %	37 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/04/2015	N° de rapport :	CP15-195	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	939 - Action économique
Code fonctionnel :	91 - Interventions économiques transversales
Programme :	191003 - Economie sociale et solidaire
Action :	19100301 - Soutien à l'économie sociale et solidaire

Dispositif :	00000812 - Développement de filières stratégiques pour l'ESS
---------------------	--

Dossier :	15004155 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.3.		
Bénéficiaire :	R22427 - FEDERATION ARTISANS DU MONDE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	40 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
82 922,00 € HT	48,24 %	40 000,00 €	

Dossier :	15004156 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.4.		
Bénéficiaire :	R21676 - MAX HAVELAAR FRANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
110 500,00 € HT	18,1 %	20 000,00 €	

Dossier :	15004157 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.5.		
Bénéficiaire :	P0024277 - FAIRE UN MONDE EQUITABLE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
29 700,00 € HT	33,67 %	10 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/04/2015	N° de rapport :	CP15-195	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	939 - Action économique
Code fonctionnel :	91 - Interventions économiques transversales
Programme :	191003 - Economie sociale et solidaire
Action :	19100301 - Soutien à l'économie sociale et solidaire

Dispositif :	00000812 - Développement de filières stratégiques pour l'ESS
---------------------	--

Dossier :	15004158 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.6.		
Bénéficiaire :	R32854 - PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	12 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
36 101,00 €	TTC	33,24 %	12 000,00 €

Dossier :	15004159 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.8.		
Bénéficiaire :	R39904 - ATESS ASS TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
27 000,00 €	TTC	37,04 %	10 000,00 €

Dossier :	15004306 - 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.7.		
Bénéficiaire :	R22427 - FEDERATION ARTISANS DU MONDE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
23 360,00 €	HT	42,81 %	10 000,00 €

Total sur le dispositif 00000812 - Développement de filières stratégiques pour l'ESS :	500 000,00 €
---	--------------

Total sur l'imputation 939 - 91 - 191003 - 19100301 :	500 000,00 €
--	--------------

**ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : AVENANT A LA
CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DE
LA REGION ÎLE-DE-FRANCE AU PROGRAMME « LE
COMMERCE EQUITABLE » ET FICHES PROJETS
ANNEXEES**

Avenant n°2 à la convention relative à la participation de la Région Île-de-France au programme « Commerce équitable »

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris, représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON,
En vertu de la délibération N° CP 15-195 du 9 avril 2015
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

La Plate Forme pour le Commerce Equitable (PFCE)

Raison sociale :

dont le statut juridique est : Association

N° SIRET : 439018334 00029

dont le siège social est situé au : 20 rue Rochechouart – 75 009 PARIS

ayant pour représentant Monsieur Georges D'ANDLAU, Président

ci-après dénommé « le coordinateur du programme »



Acteurs de la Mode éthique

dont le statut juridique est : Association

N° SIRET : 519993059 00012

dont le siège social est situé au : 13 rue de la Ceriseraie – 75 004 PARIS

ayant pour représentant Madame Caroline SAUBESTRE, Présidente

ci-après dénommé « pilote d'action du programme »



Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire (ATES)

dont le statut juridique est : Association

N° SIRET : 492940986 00010

dont le siège social est situé au : 8 rue César Franck – 75 015 PARIS

ayant pour représentant Monsieur Gilles BEVILLE, Président

ci-après dénommé « pilote d'action du programme »



Faire un monde équitable

dont le statut juridique est : Association

N° SIRET : 530550144 00014

dont le siège social est situé au : 8 rue Lécluse – 75017 PARIS

ayant pour représentant Madame Emilie SARRAZIN-BITEYE, Présidente

ci-après dénommé « pilote d'action du programme »



Fédération Artisans du Monde

dont le statut juridique est : Association

N° SIRET : 326901436 00104

dont le siège social est situé au : 14 rue de la Beaune – 93 181 MONTREUIL

ayant pour représentant Monsieur Jean HUET, Co-Président

ci-après dénommé « pilote d'action du programme »



Max Havelaar France

dont le statut juridique est : Association

N° SIRET : 388118549 00038

dont le siège social est situé au : 261 rue de Paris – 93 100 MONTREUIL
 ayant pour représentant Monsieur Martial LESAY, Président
 ci-après dénommé « pilote d'action du programme »



MINGA Faire ensemble

dont le statut juridique est : Association
 N° SIRET : 43841214000016

dont le siège social est situé au : 61 rue Victor Hugo – 93 500 PANTIN
 ayant pour représentant Madame Sabine CARON, Présidente
 ci-après dénommé « pilote d'action du programme »

d'autre part,

Article 1: Objet

Le présent avenant a pour objet d'adoindre à la convention relative à la participation de la Région Île-de-France au programme « Filière le commerce équitable », signée le 05/07/2013 en application de la délibération CP 13-376 du 30 mai 2013, les informations relatives aux subventions votées par la délibération CP 15-195 du 9 avril 2015 et correspondant au programme d'action annuel 2015 présenté dans les fiches projets annexées au présent avenant. Cette modification s'effectue conformément à l'article 4 de la convention sus-citée.

Par conséquent, l'article 1 de la convention est complété des éléments suivants :

« Dans cet objectif, pour l'année 2015 elle accorde aux bénéficiaires une subvention correspondant à 250 000 € répartis comme suit :

FICHE PROJET (REFERENCE IRIS)	BENEFICIAIRE	SUBVENTION REGIONALE	TAUX D'INTERVENTION
15004146	MINGA FAIRE ENSEMBLE	32 500 €	50%
15004147	PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE	17 000 €	38,44%
15004148	ATES ASS TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE	18 000 €	41.86%
15004149	FAIRE UN MONDE EQUITABLE	10 000 €	29,61%
15004151	PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE	14 000 €	31.69%
15004152	MINGA FAIRE ENSEMBLE	19 500 €	50,00%
15004154	PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE	37 000 €	33,49%
15004155	FEDERATION ARTISANS DU MONDE	40 000 €	48,24%

15004156	MAX HAVELAAR FRANCE	20 000 €	18,10%
15004157	FAIRE UN MONDE EQUITABLE	10 000 €	33,67%
15004158	PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE	12 000 €	33,24%
15004306	FEDERATION ARTISANS DU MONDE	10 000 €	42,81%
15004159	ATES ASS TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE	10 000 €	37,04%
TOTAL		250 000 €	

Les plans de financement prévisionnels de l'opération, précisant les montants HT et TTC sont détaillés dans les annexes dénommées « fiche projet » du présent avenant.

ARTICLE 2 : PIECES CONTRACTUELLES

L'article 8 de la convention modifié comme suit :

« Les pièces contractuelles comprennent :

- la convention proprement dite et les annexes dénommées « fiche projet » adoptées par délibération N° CP 13-376 du 30 mai 2013
- L'avenant n°1 à la convention ainsi que les annexes dénommées « fiche projet » adoptées par la délibération CP 14-281 du 10 avril 2014
- Le présent avenant n°2 à la convention ainsi que les annexes dénommées « fiche projet » adoptées par la délibération CP 15-195 du 9 avril 2015

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Paris, en 9 exemplaires originaux,

Le _____

Pour l'Association La Plate Forme pour le
Commerce Equitable (PFCE)
« Coordinateur du programme d'action en faveur
de « filière » »
Le Président

Georges D'ANDLAU

Le _____

Pour l'Association pour le Tourisme Equitable et
Solidaire (ATES)
Le Président

Gilles BEVILLE

Le _____

Pour l'Association Acteurs de la mode éthique
La Présidente

Caroline SAUBESTRE

Le _____

Pour l'Association Faire un monde équitable
La Présidente

Emilie SARRAZIN-BITEYE

Le _____

Pour la Fédération Artisans du Monde
Le Co-Président

Jean HUET

Le _____

Pour l'Association MINGA Faire ensemble
La Présidente

Sabine CARON

Le _____

Pour l'Association Max Havelaar France
Le Président

Martial LESAY

Le _____

Pour la Région Ile-de-France
Le Président
du Conseil régional d'Ile-de-France

Jean-Paul HUCHON

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004146
--

Commission permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTIONS 1.2.

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	65 000,00 €	50,00 %	32 500,00 €
Montant Total de la subvention			32 500,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MINGA FAIRE ENSEMBLE
 Adresse administrative : 61 RUE VICTOR HUGO
 93500 PANTIN
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame SABINE CARON, Président

Date de publication au JO : 25 septembre 2009

N° SIRET : 43841214000016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

AXE 1 et 2 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ET D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE EQUITABLE ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET RESEAUX DU COMMERCE EQUITABLE DAN LEUR PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIALEMENT INNOVANT

ACTION : RENFORCER LE CENTRE DE RESSOURCES POUR UNE ECONOMIE EQUITABLE ET FAVORISER L'USAGE DES ANALYSES DE FILIERE SUR LES PRATIQUES METIERS ET LES ENGAGEMENTS D'EQUITE

Description :

1/ Développer une offre de formation:

En 2011 l'association Minga a été reconnue organisme de formation depuis, elle élargit son offre, ses partenariats et sa visibilité via la marque Coopérative de formation pour une économie équitable, avec comme objectif de créer d'ici l'année 2015, une société coopérative. Les formations proposées sont réalisées principalement à Aubervilliers, St Denis et à L'Atelier (Paris). En 2014 un site référençant l'offre et rendant visible le projet a été créé : www.cooperativedeformation.fr. En 2015, l'objectif est de développer l'offre et les partenaires ainsi que d'élargir les lieux de réalisation des formations sur le territoire, mais également de travailler avec la Cité Phares (PTCE situé à l'île Saint Denis, et La coopérative Pointcarré (www.pointcarre.info), sur l'élaboration d'une offre commune sous l'égide de la coopérative de formation pour une économie équitable. Par ailleurs une mission de travail sur le montage de la société coopérative sera réalisée.

2/ Réaliser un dispositif d'accueil et d'accompagnement : le dispositif, en place depuis 2006, va être repositionné pour être réalisé non plus exclusivement dans les locaux de Minga mais également dans des lieux culturels et conviviaux, via des permanences régulières. Les lieux envisagés ciblés par cette action seront par exemple : La Grand Bouillon (Aubervilliers), Le PointCarré (St Denis), La Coulée Douce (Paris 12), Le Moulin à Café (Paris 14) ou le Petit Ney (Paris 18).

3/ Développer des interventions auprès des publics scolarisés : cette action s'appuie principalement sur un projet expérimental « Les métiers de mon quartier-parole de collégiens », réalisé en collaboration avec la Direction Education Jeunesse (DEJ) du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Les Petits Débrouillards et Coopaname. Ce programme a pour objectif d'intervenir dans les collèges de la Seine Saint Denis, et de parler d'équité, de commerce, d'artisanat et d'ESS via la rencontre avec des acteurs de l'économie locale.

4/ Favoriser l'usage du système d'analyse des filières de Minga :

En 2014 la fédération des magasins Biocoop a reconnu le Système d'Analyse des Filières (www.analysesdesfilières.net) comme une mention « commerce équitable ». Cette reconnaissance a créé un flux de nouveaux utilisateurs du système. L'objectif est à la fois de faire évoluer la méthodologie et de réussir à modifier les procédures pour accompagner la demande croissante de l'usage du Système d'Analyse des Filières.

Moyens mis en œuvre :

Moyens affectés :

- Local (9-13 rue de la Nouvelle France 93300 Aubervilliers) constitué d'une bibliothèque, d'une salle de réunion, d'une salle de formation et d'un espace de travail (d'une superficie globale d'environ 100 m²)
- Affectation de 2 équivalents temps plein pour l'ensemble de missions du projet et notamment :
 - Affectation d'un ¼ d'équivalent temps plein pour des missions d'accueil et d'accompagnement
 - Affectation d'un ¼ d'équivalent temps plein pour des missions d'action éducative
- Usage de plusieurs rubriques pour présenter les différentes composantes de l'action sur les sites gérés par Minga : www.minga.net et www.cooperativedeformation.fr, www.analysesdesfilières.net
- Usage des comptes de réseaux sociaux de Minga (Twitter, Facebook, Viadeo, LinkedIn) et de ses partenaires pour communiquer les actions et les événements.

Partenariats mobilisés : Confédération Paysanne, communauté d'agglomération de Plaine commune, FADEAR, Nature et Progrès, fédération des Biocoop, En toute Franchise, Coopaname, Les Petits débrouillards IDF, l'association régionale des Cigales IDF, mairie d'Aubervilliers, Artefact93, Agitation créative, Lycée technique d'Alembert (Aubervilliers).

Les charges de structure sont calculées sur la base de 70% du coût du loyer et des charges qui sont liées au bâtiment. Cette action porte sur une partie importante de l'activité de Minga.

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

- étudiants
- lycéens
- porteur de projet
- entreprises

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

70 % du coût du loyer doit être imputé à cette action.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi tremplin	50 000,00	76,92%	REGION IDF	32 500,00	50,00%
Prestations externes (conseil, communication, etc.)	11 000,00	16,92%	Autofinancement	5 000,00	7,69%
charges de structures directement liées à l'action	4 000,00	6,15%	Ville de Clichy (EC)	2 000,00	3,08%
Total	65 000,00	100,00%	CG 93 (EC)	12 000,00	18,46%
			Fondation de France	13 500,00	20,77%
			Total	65 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	17 500,00 €
2016	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Conventions sectorielles d'économie sociale et solidaire	25 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	63 860,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	50 500,00 €
	Montant total	114 360,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004147
--

Commission permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 2.1.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	44 223,00 €	38,44 %	17 000,00 €
	Montant Total de la subvention		17 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE
 Adresse administrative : 20 RUE DE ROCHECHOUART
75009 PARIS 9
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur MARC DUFUMIER, Président

Date de publication au JO : 7 juillet 2001

N° SIRET : 43901833400029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

AXE 1 et 2 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ET D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE EQUITABLE ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET RESEAUX DU COMMERCE EQUITABLE DANS LEUR PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIALEMENT INNOVANT

ACTION : APPUYER LE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES NOTAMMENT EN ACCOMPAGNANT LA STRUCTURATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS ET RESEAUX DU COMMERCE EQUITABLE EN ÎLE-DE-FRANCE

Description :

Le renforcement des capacités des acteurs de commerce équitable constitue l'une des missions principales de la PFCE et se traduit par six types d'activités :

1) La structuration des acteurs et réseaux du commerce équitable

La coordination des réseaux du commerce équitable est fondamentale pour le développement économique des filières grâce notamment à leur travail de capitalisation, de coordination et de diffusion des innovations et bonnes pratiques. Il est toutefois essentiel de questionner les modèles les plus efficaces et les plus impactants de ces regroupements d'acteurs.

La PFCE mène depuis plusieurs années un travail d'appui stratégique aux collectifs de commerce équitable, qu'ils soient des collectifs régionaux ou des réseaux thématiques. A travers ses membres qui sont des têtes de réseau métier et collectifs régionaux, la PFCE jouit d'un positionnement privilégié pour accompagner ces collectifs et analyser leur efficacité.

A côté d'une veille sur les modèles de collectifs ou regroupements existants (clusters, pôles de compétitivité...) et émergents (Pôles Territoriaux de Coopération Economique), ce travail doit permettre d'améliorer le regroupement collectif des acteurs de commerce équitable en Île-de-France.

Actions :

- Animation et coordination des acteurs pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'actions cohérent et suivi à travers l'animation et le secrétariat du COPIL, les relations avec la Région, la préparation des dossiers et reporting, la recherche des partenariats financiers, etc.
- Accompagnement du projet stratégique de l'Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire, de l'Association pour la Mode Ethique.
- Veille stratégique sur les modèles de regroupements d'acteurs existants (PTCE)
- Appui stratégique aux collectifs de commerce équitable (réseaux et métiers)

2) La professionnalisation des acteurs et réseaux du commerce équitable

La PFCE organise régulièrement des rencontres professionnelles à destination des organisations de commerce équitable, membres et non membres de la PFCE. Ces rencontres répondent à des besoins spécifiques rencontrés par les acteurs (en fonction de leur cœur de métier, des problématiques de marchés, etc.) : capacités de communication, mise à niveau réglementaire ou technique, etc.

Ces rencontres professionnelles permettent de faire intervenir des professionnels (experts, chercheurs, ONG) qui apportent leurs savoirs, connaissances et outils pour répondre aux besoins et attentes des acteurs du commerce équitable. Ces ateliers professionnels permettent également aux organisations de commerce équitable d'échanger et de mutualiser les bonnes pratiques.

La PFCE prévoit d'organiser en 2015 2 ateliers professionnels. Les thèmes seront définis en fonction des besoins identifiés.

3) La connaissance du poids économique du secteur du commerce équitable

Année 2015 : Poursuite de l'exploitation de l'observatoire statistique permettant de mesurer et de compiler les évolutions des données économiques du secteur du commerce équitable

- Sollicitation des acteurs (membres et non membres de la PFCE) pour obtenir les indicateurs retenus
- Compilation des résultats
- Publication des résultats

4) L'accompagnement des porteurs de projets en commerce équitable

Actions 2015 : Depuis 2010, la PFCE est un acteur ressource pour les organisations d'accompagnement des porteurs de projet. En 2015, la PFCE propose de poursuivre ses partenariats avec ces organisations en renforçant son partenariat avec l'ATES (sur l'accompagnement des porteurs de projets de tourisme

équitable et solidaire) et le CDTM (dans l'accueil et l'orientation des porteurs de projets) :

- Intervention sur sollicitation auprès de porteurs de projets (notamment sur demande de L'Atelier)
- Diffusion d'appels à projets et outils de structuration aux acteurs du commerce équitable en Île-de-France
- Actualisation du « Kit pour les porteurs de projets en commerce équitable » publié avec l'Avise en 2011 et diffusion aux porteurs de projet

5) L'intervention sur sollicitation des acteurs non spécialisés dans le commerce équitable

Le développement d'activités en commerce équitable passe également par les acteurs non spécialisés dans le commerce équitable mais qui souhaitent développer une activité de commerce équitable. La PFCE intervient sur sollicitation de ces acteurs (ex. : Cosmebio) pour présenter les principes du commerce équitable, le secteur et ses acteurs, etc.

6) Animation du groupe de travail public-privé "préfinancement des récoltes agricoles" et diffusion de l'étude sur les pratiques de préfinancement dans le commerce équitable

L'un des apports du commerce équitable pour les producteurs du Sud consiste en un accès à un préfinancement des récoltes par les entreprises partenaires du Nord qui leur permet de prévoir leur campagne. Cependant, les entreprises du commerce équitable sont fragilisées par ces avances de trésorerie et cela pèse à moyen terme sur leur compétitivité en les mettant dans une situation de concurrence déloyale avec les acteurs conventionnel. La PFCE anime depuis 2013 un groupe de travail qui vise à identifier et mettre en place des partenariats institutionnels innovants pour répondre au besoin de fond de roulement des entreprises de commerce équitable au nord, comme au Sud : Capitalisation sur les pratiques, développement d'outils de crédit, de garantie, risques de change ou d'assurance etc.

En 2014, une étude a été réalisée pour identifier les pratiques de préfinancement des commandes agricoles et des recommandations pour diffuser et essaimer ces bonnes pratiques. En 2015, cette étude sera présentée et diffusée en particulier aux cibles suivantes : organismes de financement, ministères dédiés, organisations de producteurs et réseaux de commerce équitable.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : 1 chargée de missions, 1 coordinatrice, 1 chargée de communication, 1 chargée de projet « Territoires de Commerce Equitable »

Moyens logistiques :

- Mise à disposition ou location de salles pour les rencontres

Partenariats mobilisés :

- Partenaires techniques :
 - Organismes d'accompagnement des porteurs de projet en Île-de-France : APCE, L'Atelier, l'Avise, etc.
 - Organismes spécialisés de commerce équitable : ATES, CDTM
- Partenaires financiers :
 - Ministère des Affaires Etrangères
 - Ministère de l'Ecologie
 - Agence Française de Développement
 - Crédit coopératif
 - Ethiquable

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

- Réseaux thématiques d'acteurs de commerce équitable : ATES, AME, etc.
- Porteurs de projet en commerce équitable en Île-de-France

- Organismes d'accompagnement des porteurs de projet en Île-de-France : APCE, L'Atelier, l'Avisé, etc.
- Acteurs non spécialisés de commerce équitable : entreprises conventionnelles, entreprises de la bio, etc.
- Acteurs spécialisés de commerce équitable

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi tremplin	33 000,00	74,62%	REGION IDF	17 000,00	38,44%
Prestations externes (formation, conseil, communication, évènementiel, etc.)	8 720,00	19,72%	Autofinancement	5 723,00	12,94%
Charges de structure directement liées à l'action	2 503,00	5,66%	Agence française de Développement	21 000,00	47,49%
			Ministère des Affaires Etrangères	500,00	1,13%
Total	44 223,00	100,00%	Total	44 223,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 000,00 €
2016	12 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Conventions sectorielles d'économie sociale et solidaire	60 000,00 €
2012	Soutien à des actions de sensibilisation sur l'économie sociale et solidaire	10 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	83 640,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	85 000,00 €
	Montant total	178 640,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004148
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 2.2.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	43 000,00 €	41,86 %	18 000,00 €
	Montant Total de la subvention		18 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ATESS ASS TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE
 Adresse administrative : 8 RUE CESAR FRANCK
75015 PARIS 15
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Gilles BEVILLE, Président

Date de publication au JO : 5 août 2006

N° SIRET : 49294098600010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. Pour des raisons de décalage dans la mise en oeuvre des actions, l'éligibilité des dépenses de l'année 2 est prolongée jusqu'au 31 mars 2015, il convient donc de prendre en charge les dépenses à partir du 01/04/2015.

Objectifs :

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET RESEAUX DU COMMERCE EQUITABLE DANS LEUR PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIALEMENT INNOVANT

ACTION 2.2. RENFORCER LES ACTEURS DU TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE E? ÎLE-DE-FRANCE

Description :

1) Renforcer le collectif des acteurs en Ile de France

a. Animer des réunions de structuration

- Représenter le tourisme équitable au sein des réunions d'acteurs sur le commerce équitable en Île-de-France
- mettre en place les groupes pays pour permettre une meilleure cohérence des actions menées par les acteurs dans les pays de destination, d'identifier collectivement les projets de développement local à financer, de développer des séjours complémentaires entre les différents acteurs, d'assurer une veille règlementaire et sectorielle en matière de commerce équitable appliqué au tourisme dans les destinations concernées.

b. Développer le nombre d'acteurs franciliens du collectif

- identifier de nouveaux acteurs en Ile de France, personnes morales mais aussi porteurs de projets individuels et membres associés potentiels
- accompagner les acteurs dans leur candidature au collectif et dans leur évaluation
- développer une grille d'évaluation propre aux associations relais

2) Renforcer les porteurs de projets

a. Développer des outils

- Mettre à jour le kit des porteurs de projet du tourisme équitable
- Diffuser le kit auprès des acteurs qui accompagnent et orientent les porteurs de projets de l'ESS et des porteurs de projets en direct
- Développer un processus d'accompagnement en partenariat avec les dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets (type DLA)
- Développer des pages dédiées du nouveau site internet pour : les projets de développement, les fiches pays, les pages « adhérer » et « porteurs de projets », le tourisme équitable et solidaire en Ile de France

b. Informer et sensibiliser

- Organiser les réunions d'informations semestrielles

3) Renforcer les capacités des acteurs en Ile de France par l'organisation de formations

- Organiser 2 journées de formation sur les métiers du tourisme
- Organiser 2 journées de formations sur les problématiques du développement

Moyens mis en œuvre :

• Moyens humains

- 1 stage long (6 mois) dédié à la mise en place des groupes pays et au recensement des projets de développement,
- 1 ETP réparti entre les 3 salariés de l'ATES qui suivront respectivement : l'animation des réunions et le suivi des adhésions (directrice), l'accompagnement des porteurs de projets et l'évaluation (chargée de mission garantie et expertise) et le développement d'outils (chargée de mission promotion et développement)
- 14 bénévoles : participants aux réunions et commissions (comité d'adhésion notamment) et aux groupes pays

• Moyens logistiques

- Location de salles
- Restauration
- Prestations extérieures

Partenariats mobilisés :

- AFD
- Ville de Paris
- UNAT
- PFCE
- l'Atelier

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

- Acteurs du collectif ATES participants à des actions en Ile de France : 38
- Acteurs du collectif ATES dont le siège est en Ile de France : 7
- Acteurs du collectif ATES ayant des actions en Ile de France : 20
- Acteurs en passe d'adhérer au collectif ATES : 2 par an

Les acteurs sont entendus au sens des personnes morales

Néanmoins un nombre croissant de personnes physiques s'implique dans les actions du collectif, qu'ils soient représentants de personnes morales ou des personnalités qualifiées.

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel	30 900,00	71,86%	REGION IDF	13 000,00	30,23%
Prestations externes	9 500,00	22,09%	Autofinancement	10 000,00	23,26%
Charges de structure directement liées à l'action	2 600,00	6,05%	AFD	15 000,00	34,88%
			Ville de Paris	5 000,00	11,63%
Total	43 000,00	100,00%	Total	43 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	8 000,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	25 000,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	35 000,00 €
	Montant total	60 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004149
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 2.3.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	33 770,00 €	29,61 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FAIRE UN MONDE EQUITABLE
 Adresse administrative : 45 RUE DE TOLBIAC
75013 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Emilie SARRAZIN-BITEYE, Présidente

Date de publication au JO : 8 janvier 2011

N° SIRET : 53055014400014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET RESEAUX DU COMMERCE EQUITABLE DAN LEUR PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIALEMENT INNOVANT

ACTION 2.3. ORGANISER ET RENFORCER LE RESEAU DES BENEVOLES ENGAGES POUR LE COMMERCE EQUITABLE EN ÎLE-DE-FRANCE

Description :

Mettre en place une coordination évolutive qui se construit au départ avec les membres actuels de FAIRE pour s'étendre à des acteurs (associations, individus) non affiliés à d'autres mouvements. De nombreux

acteurs isolés, notamment associatifs, sont déjà identifiés. Ils seront approchés directement ou lors d'évènements qui seront organisés à cet effet (soirée-débats, rencontres, séminaires, espaces de convivialité, etc.).

Un grand évènement réunira l'ensemble des membres chaque année et pourra être l'occasion d'associer les partenaires dont la Région IDF.

En 2015, le mouvement mettra l'accent sur la finalisation de son projet associatif, notamment en mettant en œuvre la construction collective d'une stratégie de développement sur 3 ans. Dans ce cadre, il va appuyer les membres dans le renouvellement de leurs pratiques, connaissances et discours.

1. Intensifier le renforcement des capacités des membres et améliorer la communication entre eux ;
 - Organisation de 4 formations dont 2 dédiées à l'accompagnement et la prospection des collectivités comme territoires de commerce équitable, ouvertes aux autres réseaux, et 2 sur les actualités du commerce équitable et impacts de la concentration des pouvoirs dans les filières agricoles.
 - Mise en place d'un accompagnement personnalisé des membres par la coordination nationale, notamment d'une association locale: Val d'Oise équitable, qui souhaite améliorer son offre auprès des collectivités du Val d'Oise. Organisation d'1 formation régionale de 2 jours sur l'accompagnement au changement de consommation (renouvellement du discours et des techniques d'animation des membres franciliens), sur la base d'une co-construction avec une consultante spécifique. Ce temps sera l'occasion d'inaugurer cette forme de formations régionales.
 - Appuyer le dynamisme du groupe de travail Ile-de-France
2. Développer des outils pour toujours mieux éduquer et communiquer sur le commerce et la consommation équitables, en Ile-de-France
 - Création d'un catalogue à destination du monde de l'enseignement : « comment parler du commerce équitable à l'école primaire et secondaire ? » : action francilienne, réalisée en partenariat avec le CG Meurthe-et-Moselle.
 - Création d'un livret d'accueil commun à l'égard des nouveaux bénévoles : outil créé ex nihilo, destiné à présenter le mouvement et mettre en avant l'engagement pratique du citoyen.
 - Création d'un kit d'action à destination des citoyens : « changez les pratiques de vos commerçants, votre entreprise, de votre campus ! » Composées de fiche-actions, il sera distribué à chaque personne souhaitant agir. (2d semestre)
 - Création de panneaux pédagogiques sur 5 produits du commerce équitable (1er semestre). Diffusion et valorisation dans le cadre d'un jeu pédagogique commun aux membres franciliens, « un test de personnalité » : « quel acteur du changement êtes-vous ? ».

Moyens mis en œuvre :

Moyens affectés

- 1 coordinatrice
- 1 chargée de mission communication
- 1 volontaire du service civique en charge de l'Education et l'animation
- 90 bénévoles

Partenariats mobilisés

- Max Havelaar France
- PFCE
- Les marques : Ethiquable, Alter Eco, Lobodis, etc.
- Les détenteurs de licence
- La Région Ile de France
- La Ville de Paris
- le Val d'Oise
- - Des associations d'éducation populaire comme E-Graine

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

- Les associations de commerce équitable et de consommation responsable, notamment celles de taille moyenne ou petite
- Les citoyens souhaitant agir en faveur du commerce équitable
- Les étudiants organisés ou non en associations

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi-tremplin	16 500,00	48,86%	Région IDF	10 000,00	29,61%
Prestations externes (formation, conseil, communication, événementiel, etc.)	14 200,00	42,05%	Autofinancement	8 770,00	25,97%
Charges de structures directement liées à l'action	3 070,00	9,09%	Mairie de Paris (EC)	2 000,00	5,92%
Total	33 770,00	100,00%	Etat	6 000,00	17,77%
			Max Havelaar France	5 000,00	14,81%
			Fondations	2 000,00	5,92%
			Total	33 770,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 000,00 €
2016	5 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	12 500,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	17 000,00 €
	Montant total	29 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004151
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 3.1.

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	44 173,00 €	31,69 %	14 000,00 €
	Montant Total de la subvention		14 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
 19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLATE FORME POUR COMMERCE
 EQUITABLE
 Adresse administrative : 20 RUE DE ROCHECHOUART
 75009 PARIS 9
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur MARC DUFUMIER, Président

Date de publication au JO : 7 juillet 2001

N° SIRET : 43901833400029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

AXE 3 : AMPLIFIER LE POIDS DE LA FILIERE COMMERCE EQUITABLE

ACTION 3.1. DEVELOPPER LES MARCHES DU COMMERCE EQUITABLE DANS LES ACHATS COLLECTIFS ET LA DISTRIBUTION

Description :

Cette action a pour objectif global de développer le marché du commerce équitable à travers ces canaux : distribution spécialisée et GMS, achats professionnels collectifs.

Elle poursuit deux objectifs spécifiques :

A) Le développement des achats collectifs issus du commerce équitable

Le poids économique des achats collectifs a le potentiel de contribuer fortement au développement du commerce équitable et plus généralement d'une consommation plus responsable et de modes de production durables.

4 axes :

- Assurer une visibilité de l'offre de commerce équitable auprès des acheteurs collectifs
- Sensibiliser et développer des partenariats avec des prescripteurs de commerce équitable
- Développer une expertise sur les achats publics issus du commerce équitable
- Accompagner les acheteurs collectifs dans leur démarche d'achats équitables

Actions :

1) Animation et développement du site Pro-Equitable, développement et diffusion d'outils associés – Le site internet « Pro-Equitable » vise à ouvrir de nouveaux marchés en donnant de la visibilité aux produits du commerce équitable La diffusion d'une newsletter associée est envoyée à près de 10000 contacts qualifiés (acheteurs et décideurs publics, entreprises, cabinets de conseil

2) Coordination de la présence des acteurs du commerce équitable sur les salons professionnels franciliens – Les salons professionnels sont un lieu privilégié pour rencontrer des acheteurs afin de les sensibiliser aux enjeux du commerce équitable et de leur fournir des outils pour engager une démarche d'achats responsables : offre disponible, outils juridiques et techniques, innovations, etc. Ils permettent également de rencontrer des prescripteurs en commerce équitable qui constituent un moyen pour le commerce équitable de parler indirectement aux acheteurs professionnels.

*Salon Restau'co : Rendez-vous des professionnels de la restauration collective, le salon sera un lieu privilégié pour mettre en avant l'offre de produits issus du commerce équitable adaptés aux besoins des professionnels de la restauration collective qui souhaitent mettre en place une politique d'approvisionnement responsable.

3) Observatoire des marchés publics équitables – La meilleure diffusion des appels d'offres auprès des entreprises qui proposent des produits du commerce équitable permet de développer la connaissance de la demande pour ces acteurs économiques et d'adapter leur stratégie commerciale afin de proposer les produits recherchés par les acteurs publics (notamment en termes de qualité et de conditionnement). Il s'agit donc de développer et d'approfondir une veille sur les appels d'offres équitables émis par les acteurs publics, de constituer une base de données systématique et accessible publiquement et de diffuser l'information aux différents acteurs pertinents. Afin de diminuer les risques d'infructuosité des marchés publics équitables, la PFCE assurera la diffusion des appels d'offre pour faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande et développera des échanges de bonnes pratiques entre collectivités territoriales, notamment en ce qui concerne la rédaction des cahiers des charges.

4) Participation au développement de pratiques de restauration collective responsable

- Participation au comité de pilotage du portail de la restauration collective responsable www.restauration-collective-responsable.org de Restau'co et mise à disposition d'outils pratiques sur le portail.

- Participation à la campagne « restauration collective responsable » de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme afin de rendre visible le commerce équitable dans la démarche et d'accompagner les acteurs de la restauration collective qui s'y engagent.

5) Intervention sur sollicitation des acheteurs collectifs et de leurs partenaires – La PFCE est régulièrement sollicités pour intervenir sur le commerce équitable dans les achats collectifs, notamment publics. L'objectif est de présenter le commerce équitable et la façon dont il peut s'intégrer à une politique d'achats responsables, et notamment de diffuser auprès des acheteurs publics l'expertise juridique acquise par la PFCE sur l'intégration du commerce équitable dans les marchés publics.

Les activités de cette action sont élaborées en concertation avec les membres de la PFCE dans le cadre d'un groupe de travail « Stratégie de développement des achats professionnels » qui se réunit 1 fois par an.

B) Le renforcement de la présence du commerce équitable dans les lieux de distribution

La disponibilité de l'offre a été identifiée par la commission Laville comme un enjeu essentiel au

développement la consommation durable : « Au-delà de la contrainte budgétaire, le manque d'offre bride la diffusion de la consommation responsable en dehors du cercle restreint des éco-consommateurs ». Pour relever ce défi, le commerce équitable a pour ambition de développer l'accessibilité des produits pour le plus grand nombre dans la diversité des lieux de consommation : coopération avec les associations de consommateurs pour mobiliser les distributeurs, accompagnement des acheteurs publics dans leur démarche d'achat responsable, développement des réseaux spécialisés bio et/équitable...

La disponibilité des produits dans les réseaux de distribution fréquentés par les consommateurs est l'une des clés du développement des ventes de commerce équitable.

Cet objectif se traduit par :

- Le développement des relais de distribution potentiels de commerce équitable (distribution « conventionnelle » et GMS, réseaux de distribution bio, etc.)
- Le soutien à la campagne de FAIR[e] un monde équitable « Plus d'équitable dans nos magasins », qui vise à impliquer les citoyens dans l'interpellation des réseaux de distribution pour y développer l'offre de produits issus du commerce équitable
- Relations institutionnelles avec la FCD (Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution)

Moyens mis en œuvre :

Moyens

- équipe salariée de la PFCE : une chargée de missions, une chargée de communication, une chargée de coordination et une chargée des relations avec les collectivités publiques
- Un prestataire externe pour le travail sur les outils de communication (développement web, publications)
- Un prestataire de conseil pour l'étude sur les achats collectifs issus du commerce équitable

Partenariats

- Financiers : Ministère des Affaires Etrangères, Agence Française de Développement, Ministère de l'Ecologie
- Techniques : Prescripteurs potentiels de commerce équitable : Plateformes et réseaux RSE / achats responsables (ObsAR, ORSE, etc.), cabinets de conseil en achats, en développement durable, FNH, Restau'Co.

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

- Acheteurs collectifs : collectivités territoriales, organismes étatiques, entreprises privées, comités d'entreprises, acteurs de la restauration collective
- Prescripteurs de commerce équitable : cabinets de conseil en développement durable ou stratégie achats, plateformes RSE, têtes de réseau, etc.
- Acteurs de la distribution conventionnelle (GMS) et de la distribution bio

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi-tremplin	29 173,00	66,04%	Région IDF	14 000,00	31,69%
Prestations externes (étude, communication, événementiel, etc.)	12 500,00	28,30%	Autofinancement	2 173,00	4,92%
Charges de structures directement liées à l'action	2 500,00	5,66%	Ministère des Affaires étrangères	15 000,00	33,96%
Total	44 173,00	100,00%	Agence Française de Développement	8 000,00	18,11%
			Fonds privés	5 000,00	11,32%
			Total	44 173,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	4 000,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien à des actions de sensibilisation sur l'économie sociale et solidaire	10 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	83 640,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	85 000,00 €
	Montant total	178 640,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004152
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 3.2.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	39 000,00 €	50,00 %	19 500,00 €
	Montant Total de la subvention		19 500,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MINGA FAIRE ENSEMBLE
 Adresse administrative : 61 RUE VICTOR HUGO
 93500 PANTIN
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame SABINE CARON, Président

Date de publication au JO : 25 septembre 2009

N° SIRET : 43841214000016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 17 mars 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année est prolongée jusqu'au 16 mars 2015, il convient donc de prendre en charge les dépenses à partir du 17/03/2015 pour la continuité du programme jusqu' son terme prévu le 31/12/2015.

Objectifs :

AXE 3 : AMPLIFIER LE POIDS DE LA FILIERE COMMERCE EQUITABLE

ACTION 3.2. DEVELOPPER DES CONVENTIONS D'AFFAIRES

Description :

Développer une économie équitable passe par la capacité à remettre du lien entre des acteurs complémentaires au sein des filières : permettre à des éleveurs de rencontrer des bouchers, des

restaurateurs de rencontrer des maraîchers, des artisans/créateurs de rencontrer des boutiques de décoration etc.

Encourager du « gré à gré » entre des acteurs de l'ESS et des savoir-faire de métier c'est favoriser des filières favorisant la qualité des produits et la qualité des emplois.

Les conventions d'affaires sont des événements d'entreprise à entreprise (B to B) fondés sur l'organisation de rendez-vous programmés à l'avance entre professionnels susceptibles de pouvoir lier des relations commerciales. Les participants ont des rendez-vous de 20 minutes organisés tout au long de l'événement.

En 2014 des partenariats ont été mis en place pour permettre la réalisation d'une première convention d'affaire « Alimentation Générale » (www.alimentation-generale-idf.fr/). Cette convention d'affaire aura lieu le 16 mars 2015.

En 2015 une deuxième édition de la convention d'affaires sera en préparation pour une réalisation en mars 2016 sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

Moyens mis en œuvre :

Moyens affectés

- Mise à disposition du local (9-13 rue de la Nouvelle France 9330 Aubervilliers) constitué d'une bibliothèque, d'une salle de réunions, d'une salle de formation et d'un espace de travail (d'une superficie globale d'environ 100m²)

- 1/2 ETP

- communication et diffusion sur les pages dédiées à l'action sur les sites : www.minga.net et le site des conventions d'affaires.

Partenariats mobilisés : Groupement d'agriculture biologique d'Ile-de-France, Terre de Liens, Artefact93, Agitation créative, Coopaname, département de la Seine-Saint-Denis, Est Ensemble (chargée de mission ESS, managers de ville, communication), Chambres des Métiers et de l'Artisanat, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres d'Agriculture, AR Cigales IDF

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

Entreprises

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Charges de personnels hors emploi-tremplin	25 000,00	64,10%
Prestations externes (études, formation, communication, etc.)	10 000,00	25,64%
Charges de structure directement liées à l'action	4 000,00	10,26%
Total	39 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IDF	19 500,00	50,00%
Autofinancement	1 500,00	3,85%
Préfecture	10 000,00	25,64%
CG 93	8 000,00	20,51%
Total	39 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	9 500,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	63 860,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	50 500,00 €
	Montant total	114 360,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004154
--

Commission permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.1.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	110 475,00 €	33,49 %	37 000,00 €
	Montant Total de la subvention		37 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE
 Adresse administrative : 20 RUE DE ROCHECHOUART
75009 PARIS 9
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur MARC DUFUMIER, Président

Date de publication au JO : 7 juillet 2001

N° SIRET : 43901833400029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

AXE 4 : IRRIGUER ET DIFFUSER LES VALEURS ET PRINCIPES DU COMMERCE EQUITABLE DANS LE RESTE DE L'ECONOMIE FRANCILIENNE POUR SOUTENIR SA CONVERSION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

ACTION : PRODUIRE ET DIFFUSER UNE EXPERTISE SUR LE COMMERCE EQUITABLE PERMETTANT DE MIEUX COORDONNER LES ACTIONS POUR LA QUINZAINE DU COMMERCE EQUITABLE (QCE)

Description :

La PFCE mène un travail de production et de diffusion d'expertise sur le commerce équitable, à destination de tous types de publics : spécialisés dans le commerce équitable ou non, grand public ou organisations, publique comme privées.

Ainsi, pour développer des projets ambitieux intégrant le commerce équitable, les collectivités comme les entreprises ou encore les porteurs de projet ont besoin d'outils synthétiques et clair sur la démarche, ses enjeux, ses impacts.

Cette activité nécessite pour la PFCE de s'associer à un certain nombre d'acteurs complémentaires (voir partenariats techniques mobilisés) et d'utiliser les ressources ainsi que les réseaux de diffusion existants.

Par ailleurs, les acteurs du commerce équitable ont initié en 2001 un temps fort annuel de sensibilisation au commerce équitable : la Quinzaine du commerce équitable. Elle vise à sensibiliser au commerce équitable un public élargi de franciliens et à diffuser auprès des médias et décideurs politiques et économiques des messages de fond sur le commerce équitable et ses apports aux grands enjeux de société.

A cette occasion, les acteurs de commerce équitable franciliens souhaitent sensibiliser le grand public à cette démarche de consommation « gagnante-gagnante » pour les citoyens-consommateurs, qui promeut un développement durable répondant aux grands enjeux de société.

En 2015, la Quinzaine du Commerce équitable fêtera ses 15 ans et a permis de faire connaître aux Français le concept de commerce équitable : sa notoriété est aujourd'hui de 97% (IPSOS, avril 2014). L'enjeu désormais est de mieux faire comprendre aux Français les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux qui découlent de ses garanties et d'engager les citoyens sur une véritable réflexion quant aux impacts de leur consommation. Cette édition se donnera pour objectif, non seulement de démontrer que le commerce équitable est un outil performant de la transition écologique et sociale, accessible à tous, mais aussi de démontrer aux décideurs, médias et partenaires de la société civile la modernité de sa vision et de ses propositions.

Un rôle de coordination des acteurs et des partenaires joué par la PFCE

- Concertation des acteurs de commerce équitable en amont de la Quinzaine (mise en place d'un comité de pilotage élargi, réalisation d'outils de communication mutualisables, etc.)
- Services offerts pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de communication visibles par tous les acteurs (site internet, guide d'animation, marchés aux idées, etc.).

L'action s'organise en 2 parties

VOLET 1 : DIFFUSER UNE EXPERTISE SECTORIELLE

1) Soutien au travail de documentation et de veille du CDTM : le CDTM (Centre de ressources sur le commerce équitable – <http://www.cdtm75.org/>) fournit un important travail de documentation et de veille sur le commerce équitable. Le centre mène deux types d'activités : l'accueil du public dans ses locaux pour la consultation de son fonds documentaire sur le commerce équitable ; l'envoi d'une veille quotidienne sur le secteur (comprenant articles de presse, travaux de recherche, tribunes, etc.) La PFCE, en tant que tête de réseau du secteur, souhaite apporter son soutien à ce travail très utile pour maintenir une connaissance actualisée et fine du secteur. Format du soutien : prestation de service.

2) Animation d'un centre de ressources grand public

- Edition d'une newsletter institutionnelle sectorielle : à destination du grand public et des organisations souhaitant être tenus informés des actualités du secteur
- Edition d'une newsletter spécifique à l'Île-de-France
- Appui-conseil aux acteurs par mail et téléphone

3) Diffusion des publications de la PFCE aux acteurs, centre de ressources, partenaires en Ile-de-France

4) Coordination de la présence des acteurs du commerce équitable sur le Salon de l'Education (20-23 novembre 2014)

5) Renforcement spécifique des liens avec les réseaux franciliens de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, de la RSE et de la consommation responsable : l'Atelier, le Mouves IDF, la CRESS, etc. : représentation, contribution aux travaux, interventions sur le commerce équitable sur sollicitation des structures

VOLET 2 : MOBILISER POUR LE COMMERCE ÉQUITABLE

AXE 1 : PROMOTION DU COMMERCE ÉQUITABLE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC EN ÎLE-DE FRANCE

- 1) Refonte du site internet national de la Quinzaine
- 2) Mise en place d'une campagne digitale
 - Animation quotidienne des réseaux sociaux (Facebook, Twitter), mettant en avant les événements de la Quinzaine, mais aussi l'offre, les impacts et les enjeux du commerce équitable.
 - Organisation d'un jeu-concours proposant de découvrir la diversité de l'offre équitable et ses impacts
- 3) Mise en place d'une campagne nationale d'affichage
 - Diffusion de l'affiche officielle de la Quinzaine via les réseaux de nos membres, les acteurs économiques intéressés et auprès des actuelles et futures collectivités labellisées « Territoires de commerce équitable » en Île-de-France
 - Affichage disponible en format abribus pour une visibilité optimale
- 4) Mise en place de partenariats média et de visibilité
 - Partenariat d'actions et de visibilité avec d'autres acteurs de la transition écologique et sociale (sous réserve de validation d'une convention par les deux parties)
 - Partenariats média avec un ou plusieurs sites web autour du jeu concours et des événements de la quinzaine du commerce équitable
 - Réalisation d'un dossier de presse et de communiqué(s) de presse

AXE 2 : MOBILISATION ET OUTILLAGE DES ACTEURS DE COMMERCE ÉQUITABLE FRANCILIENS AVANT ET PENDANT LA QUINZAINE 2015

- 1) Mise à disposition d'outils de communication et d'animation nationaux et mutualisables
 - 2) Mobilisation des acteurs franciliens de commerce équitable
 - 3) Organisation d'une réunion régionale « FAIR le buzz ensemble ! »
- 2 objectifs : créer l'émulation et l'envie de proposer des événements innovants et qualitatifs d'une part, et leur permettre de découvrir les outils et de nouer des partenariats locaux de l'autre.

AXE 3 : ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT OFFICIEL DE CÉLÉBRATION DE LA QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE 2015

Conférence « Les contributions du commerce équitable à la transition écologique et sociale » (lieu à confirmer) avec pour objectif de promouvoir les développements d'actions politiques et commerciales concrètes en faveur du commerce équitable en faisant passer des discours de fond sur les apports du commerce équitable au mouvement de la transition écologique et sociale.

Organisation d'une conférence de presse

Une conférence de presse sur les propositions des acteurs du Commerce équitable pour la COP 21 clôturera l'événement.

Moyens mis en œuvre :

Moyens affectés

• Humains

- Au sein de l'équipe de la PFCE : 1 chargée de communication, 1 Coordinatrice de projet sur l'évènement institutionnel, 1 chargée de mission Île-de-France, 1 coordinatrice, 1 Stagiaire communication.
- Prestataires externes : pour la production et l'impression de ressources

- Logistiques :
 - sites web de la PFCE, éditeur de newsletters
 - Frais d'organisation de l'évènement d'ouverture de la Quinzaine : location de salle et prestataire cocktail

Partenariats

- Techniques :
 - CDTM
 - Organisations franciliennes de l'ESS : L'Atelier , la CRESS, le Mouves Île-de-France,
 - Réseaux du développement durable et de la consommation responsable
- Financiers :
 - Ministère des Affaires Etrangères
 - Ministère de l'Ecologie
 - Agence Française de Développement
 - Union européenne
 - Groupe Up
 - Mairie de Paris
 - Ministère de l'ESS

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

- Acteurs de la sensibilisation au développement durable et à l'éducation au développement
- Collectivités territoriales
- Organisations spécialisées de commerce équitable
- Porteurs de projet
- Toutes autres organisations intéressées par le commerce équitable
- Les acteurs du commerce équitable franciliens qui gagneront en visibilité pendant la QCE : acteurs spécialisés, organisations de la consommation responsable et de la solidarité internationale, collectivités territoriales, comités d'entreprise, etc. (environ 300 acteurs)
- Le grand public francilien touché par les différentes manifestations mises en place pendant la quinzaine en Île-de-France (environ 20 000 franciliens) et sur le Salon de l'Education

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi-tremploi	60 672,00	54,92%
Prestations externes (conseil, communication, événementiel, etc.)	43 550,00	39,42%
Charges de structure directement liées à l'action	6 253,00	5,66%
Total	110 475,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IDF	37 000,00	33,49%
Autofinancement	6 387,00	5,78%
Ministère des Affaires étrangères	9 500,00	8,60%
Ministère de l'écologie	6 600,00	5,97%
Agence Française de développement	15 650,00	14,17%
Mairie de Paris	8 338,00	7,55%
FSE	12 000,00	10,86%
Groupe Up Chèque Déjeuner	15 000,00	13,58%
Total	110 475,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	17 000,00 €
2016	20 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Conventions sectorielles d'économie sociale et solidaire	60 000,00 €
2012	Soutien à des actions de sensibilisation sur l'économie sociale et solidaire	10 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	83 640,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	85 000,00 €
	Montant total	178 640,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004155
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.3.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	82 922,00 €	48,24 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDERATION ARTISANS DU MONDE
 Adresse administrative : 14 RUE DE LA BEAUNE
93181 MONTREUIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean HUET, Co-Président

Date de publication au JO : 22 avril 1992

N° SIRET : 32690143600104

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

AXE 4 : IRRIGUER ET DIFFUSER LES VALEURS ET PRINCIPES DU COMMERCE EQUITABLE DANS LE RESTE DE L'ECONOMIE FRANCILIENNE POUR SOUTENIR SA CONVERSION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

ACTION 4.3. SENSIBILISER LES FRANCILIENS AU COMMERCE EQUITABLE ET SUSCITER L'ENGAGEMENT EN FAVEUR D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Description :

Actions 2015 :

1. Organisation de la Fair Pride village solidaire pendant la Quinzaine du Commerce Equitable

En mai 2011, Artisans du Monde a initié lors de la Quinzaine un événement national et multi-acteurs autour du commerce équitable dont le concept était de fédérer un maximum d'acteurs parisiens autour de la promotion du commerce équitable. L'idée était vraiment de donner une visibilité forte aux acteurs du commerce équitable et de la consommation responsable. Ce défilé, qui était une première édition, intitulé « Fair Pride : 1er carnaval éthique et solidaire » organisé à Paris avait pour objectif d'affirmer l'engagement de tous ces acteurs en faveur d'un monde plus solidaire. Les éditions suivantes ont confirmé le succès de cet événement.

La 5e Fair Pride, le samedi 16 mai, change de format et d'ambition en s'installant Place de la République. Evolution du format de la Fairpride avec l'arrêt du défilé, de la parade dans les rues de Paris. Le souhait est de mobiliser les moyens humains sur le village Place de la République, compte tenu du changement d'échelle de l'évènement.

Organisation d'un village solidaire avec :

- 2 conférences animées par des personnalités spécialisées dans l'Economie Sociale et Solidaire et l'écologie (Commerce équitable et climat ; Commerce équitable et travail décent)
- Un « Village » avec des barnums, soit 5 espaces (projet en construction : manger / consommer, s'informer / comprendre, s'engager / agir, voyager, espace enfance / jouer)
- Le Village sera organisé autour de thématique : Commerce équitable et travail décent, commerce équitable et environnement / climat
- Des animations : une exposition, happenings d'artistes, animations pédagogiques, ...
- 1 scène pour des concerts et spectacles

Seront présents sur ce village les acteurs du commerce équitable, de la production et consommation responsable, ancrés dans l'économie solidaire.

Public attendu : 3000 à 5000 personnes

Des outils de communication seront réalisés pour promouvoir l'évènement :

- des affiches,
- des autocollants,
- des flyers,
- un communiqué de presse, conférence de presse,
- des banderoles (pour le défilé et pour le village associatif),
- des t-shirts,
- un site internet dédié (www.fairpride.fr) sera mis à jour ainsi que la page Facebook de l'évènement.

Une campagne de recrutement de bénévoles pour la Fair Pride sera également lancée en amont afin de permettre de réunir des bénévoles pour l'évènement.

Un film d'une quinzaine de minutes Fair Pride en 2015 sera réalisé pour rendre compte de l'évènement et faire connaître cette action via internet et les réseaux sociaux.

La Fédération ADM organisera une formation spécifique en préparation de la Quinzaine, sur la thématique de la quinzaine, en 2015 sur « Commerce équitable, transition sociale et écologique ».

Cette formation visera à ce que les bénévoles et salariés qui animeront la Quinzaine se réapproprient bien la thématique et les outils proposés. Elle est ouverte aux structures extérieures, afin de permettre à tout citoyen intéressé de se former et de renforcer ses compétences. La Fédération Artisans du Monde a une reconnaissance d'organisme de formation professionnelle (n°11 75 39882 75).

La fédération ADM coordonne toute l'organisation de l'évènement. Elle anime le comité de pilotage, gère les relations avec les mairies, la logistique (installation des stands, autorisation, location de la scène musicale, ...), la programmation musicale (en lien avec Fairplaylist), la conception des supports de communication, les relations médias, ...

Cette action est proposée tous les ans, avec le souhait de donner une dimension plus grande chaque année en organisant le village sur la place de l'Hôtel de ville ou de la République.

Moyens mis en œuvre :

Moyens affectés

Humains et logistiques

Moyens humains mobilisés :

- Equipe salariée de la fédération AdM de plusieurs secteurs : communication, éducation, plaidoyer, relation avec les partenaires du sud, vie associative, webmaster
- 1 volontaire service civique
- 1 stagiaires
- Prestation d'un(e) graphiste et d'un(e) attaché(e) de presse
- Les bénévoles avec associations ADM

La Fédération Artisans du Monde coordonnera l'ensemble du projet, la conception des outils, l'organisation des événements (défilé, village solidaire, ...), des formations, la réalisation d'intervention, l'appui et accompagnement des associations locales, l'animation des campagnes, ...

Plusieurs processus d'évaluation seront mis en place dans le projet pour évaluer le nombre de personnes touchées par ces actions. Un suivi dans le temps sera fait auprès des associations AdM pour mesurer les retombées des actions en termes d'adhésion de nouveaux bénévoles. Une évaluation du projet sera réalisée à l'issue des actions via l'envoi d'un questionnaire d'évaluation aux acteurs impliqués dans le projet.

La Fair Pride est organisée avec des partenaires privilégiés : la PFCE, la Mairie de Paris et des mairies d'arrondissement, la région Ile-de-France, Max Havelaar, Alter Eco, Ethiquable,...

L'événement fédère et regroupe la majorité des acteurs du commerce équitable et depuis la 2e édition, elle accueille des organisations de solidarité international, de la promotion de l'agriculture paysanne, des acteurs du développement durable, ...

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

Cibles directes

- Les consommateurs citoyens
- Les décideurs économiques, politiques

Cibles indirectes / intermédiaires

- Les associations ADM et relais en Ile de France
- Les organisations et réseaux partenaires du commerce équitable

Bénéficiaires : les producteurs des filières de CE et les acteurs de la filière de CE (importateurs, transformateurs, ...)

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi-tremplin	30 640,00	36,95%	Région IDF	40 000,00	48,24%
Prestations externes (communication, événementiel, etc.)	43 640,00	52,63%	Autofinancement	5 922,00	7,14%
Charges de structure directement liées à l'action	8 642,00	10,42%	Mairie de Paris	15 000,00	18,09%
			Agence Française de Développement	22 000,00	26,53%
Total	82 922,00	100,00%	Total	82 922,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €
2016	25 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Méditerranée	25 000,00 €
2012	Soutien à des actions de sensibilisation sur l'économie sociale et solidaire	23 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	30 000,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	20 000,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	40 000,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	15 000,00 €
	Montant total	153 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004156
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.4.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	110 500,00 €	18,10 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAX HAVELAAR FRANCE
 Adresse administrative : 261 RUE DE PARIS
93100 MONTREUIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Martial LESAY, Président

Date de publication au JO : 7 janvier 2006

N° SIRET : 38811854900038

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

AXE 4 : IRRIGUER ET DIFFUSER LES VALEURS ET PRINCIPES DU COMMERCE EQUITABLE DANS LE RESTE DE L'ECONOMIE FRANCILIENNE POUR SOUTENIR SA CONVERSION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

ACTION 4.4. SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET RECRUTEMENT DES NOUVEAUX CONSOMMATEURS

Description :

Chaque année, l'association développe une action dans le but de capter l'attention du public non encore engagé dans le commerce équitable par le biais de l'information, de l'humour ou la sympathie mais aussi de fidéliser les consommateurs existants.

En 2015, Max Havelaar France poursuit sa campagne « The Power of You » et a décidé de matérialiser son action et « le pouvoir de chacun à changer les choses » en créant à l'occasion de la QCE 2015, une boutique éphémère dans Paris. Autour des filières et produits labellisés, et des producteurs, les visiteurs seront invités à découvrir une expérience sensitive autour du commerce équitable afin d'être sensibilisés de manière ludique et de prendre conscience par le biais de l'achat de produits équitables labellisés, du pouvoir qu'ils ont entre leurs mains.

Les activations s'appuyant sur le digital seront également une partie importante du dispositif. Après 2 années à développer sa communauté web, l'association s'appuiera sur cette forte caisse de résonance afin de relayer son action, ses messages et les valeurs que représente le label Fairtrade / Max Havelaar.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de la campagne de communication « The Power of You », cette année encore, une campagne d'affichage sera réalisée pour donner encore plus de poids et de visibilité à l'action afin de toucher un plus grand nombre de consommateurs et de militants.

Enfin, en plus de la campagne d'affichage et du relais web, un autre relais est envisagé dans les enseignes de distribution, avec l'intervention de bénévoles dans les enseignes qui seront partenaires, par le biais d'animations commerciales. Le but étant aussi de générer du trafic entre la boutique éphémère et ces points de relais.

Ces différentes actions feront l'objet d'une communication auprès de la presse.

Moyens mis en œuvre :

Moyens Humains

En phase préparatoire :

- 1 responsable de projet à temps plein sur 5 mois/ année.
- Le reste de l'équipe Max Havelaar France mobilisée ponctuellement par compétences : directrice communication et relations extérieures, responsable communication publicitaire et promotionnelle, responsables marketing et développement marché, responsable communication institutionnelle et relations presse, chargé de communication web, stagiaires communication.
- Invitation de producteurs.
- Mobilisation de bénévoles pour les animations des magasins.
- Services des prestataires externes pour le développement de la boutique éphémère et le graphisme pour des outils de communication, pour les relations presse et l'animation digitale.

Partenariats :

L'animation de la boutique éphémère ainsi que la mise en avant de produits et de filières nécessitera la mise en place de partenariats avec les acteurs économiques (détenteurs de licence et distributeurs). Des partenariats institutionnels et médias seront également proposés afin d'amplifier aux maximum les messages et l'action.

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

L'appui financier à Max Haavelar France symbolise la volonté régionale de développer le commerce équitable sur son territoire et est basé uniquement sur de l'événementiel : la Quinzaine du Commerce équitable.

Public(s) cible(s) :

Grand public

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi tremplin	27 000,00	24,43%	Région IDF	20 000,00	18,10%
Prestations externes	83 500,00	75,57%	Autofinancement	90 500,00	81,90%
Total	110 500,00	100,00%	Total	110 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	10 000,00 €
2016	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien à des actions de sensibilisation sur l'économie sociale et solidaire	17 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	25 000,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	22 500,00 €
	Montant total	64 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004157
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.5.

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	29 700,00 €	33,67 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
 19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FAIRE UN MONDE EQUITABLE
 Adresse administrative : 45 RUE DE TOLBIAC
 75013 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Emilie SARRAZIN-BITEYE, Présidente

Date de publication au JO : 8 janvier 2011

N° SIRET : 53055014400014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

AXE 4 : IRRIGUER ET DIFFUSER LES VALEURS ET PRINCIPES DU COMMERCE EQUITABLE DANS LE RESTE DE L'ECONOMIE FRANCILIENNE POUR SOUTENIR SA CONVERSION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

ACTION 4.5. SENSIBILISER ET MOBILISER LE GRAND PUBLIC EN FAVEUR DU COMMERCE EQUITABLE

Description :

La coordination nationale de FAIR[e] accompagne et provoque les initiatives citoyennes collectives en informant et sensibilisant les consommateurs mais aussi des citoyens plus éloignés des questions de la consommation responsable, les entreprises et les commerçants, en organisant des temps forts d'information et de co-construction, qui placent l'interlocuteur dans une position d'acteur potentiel pour une autre consommation des actions originales et ludiques, toujours constructives et positives.

Un des objectifs est de développer le nombre de personnes engagées pour le commerce équitable.

Cette année, 2 thématiques seront portées par les membres franciliens :

- La concentration des pouvoirs dans les filières agricoles, et les pratiques déloyales, à partir d'une étude européenne « Qui a le pouvoir ? »;
- Une sensibilisation au coton équitable.

Les actions, se tenant lors de la Quinzaine du commerce équitable mais pas seulement, prendront la forme de :

- 2 soirées de sensibilisation spécifiques pendant la QCE, avec MHF, le Refedd et ISF avec mobilisation du monde étudiant, dans la boutique éphémère de Max havelaar France.
- 2 Apéro-débats autour des filières avec temps de co-construction de pistes innovantes à l'issue, organisés à la Maison des acteurs du Paris durable.
- 2 matinées d'information pour les citoyens et les collectivités (achats publics) autour de l'engagement pour le commerce équitable.
- Partenariats avec des écoles de commerce franciliennes, autour de projets professionnalisants sur le commerce équitable et le changement de consommation, au 2d semestre.
- Appel aux étudiants à « carrotmobber leurs commerçants » : accompagnement et mobilisation des associations étudiantes, dont le Refedd et ISF, notamment en fin d'année pour la SSI, pour organiser des carrotmobs ;
- Information, sensibilisation et appel à action pendant 4 événements à Paris :
 - o Fairpride,
 - o salon de l'éducation,
 - o envie de Paysans,
 - o journée de la Transition.
- Organisation et animation d'une quinzaine d'ateliers dans les écoles primaires parisiennes, avec un membre local, Paris équitable.

2 producteurs de coton africain seront invités à l'occasion de la Quinzaine et en novembre pendant la Semaine de la Solidarité Internationale.

Des outils seront créés pour l'occasion tout au long de l'année :

- o Rédaction et impression de 4 documents « 4 pages » sur des filières du commerce équitable, dont le coton, et sur des thématiques comme l'apport du commerce équitable pour l'environnement Flyer à destination des citoyens : « devenez bénévole ! »
- o Refonte du site internet de FAIR[e], portail de l'action pratique et engagée pour le commerce équitable (lancement septembre 2015)

Moyens mis en œuvre :

Moyens affectés

- 1 chargée de mission communication et animation
- 2 volontaires de service civique
- 90 bénévoles

Partenariats :

- Max Havelaar France
- PFCE
- Artisans du Monde
- Les associations d'étudiants : Refedd, ISF
- Les marques : Ethiquable, Alter Eco, Lobodis, etc.

- Les détenteurs de licence
- La Ville de Paris
- Les Conseil Généraux d'IDF

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

Grand public : toutes catégories des populations d'Île-de-France.

Les commerçants d'Île-de-France

Des actions spécifiques en direction du public jeune, notamment scolaire et étudiant.

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi-tremplin	11 000,00	37,04%	Région IDF	10 000,00	33,67%
Prestations externes (conseil, communication, événementiel, etc.)	16 000,00	53,87%	Autofinancement	8 700,00	29,29%
Charges de structure directement liées à l'action	2 700,00	9,09%	Mairie de Paris	2 000,00	6,73%
Total	29 700,00	100,00%	Etat	5 000,00	16,84%
			Max Havelaar France	4 000,00	13,47%
			Total	29 700,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	3 000,00 €
2016	7 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	12 500,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	17 000,00 €
	Montant total	29 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004158
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.6.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	36 101,00 €	33,24 %	12 000,00 €
	Montant Total de la subvention		12 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PLATE FORME POUR COMMERCE EQUITABLE
 Adresse administrative : 20 RUE DE ROCHECHOUART
75009 PARIS 9
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur MARC DUFUMIER, Président

Date de publication au JO : 7 juillet 2001

N° SIRET : 43901833400029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

AXE 4 : IRRIGUER ET DIFFUSER LES VALEURS ET PRINCIPES DU COMMERCE EQUITABLE DANS LE RESTE DE L'ECONOMIE FRANCILIENNE POUR SOUTENIR SA CONVERSION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

ACTION 4. 6. ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS LEUR SOUTIEN AU COMMERCE EQUITABLE

Description :

La campagne Territoire de Commerce Equitable permet d'accompagner les collectivités et de rendre visible leurs réalisations en faveur du commerce équitable. C'est en mobilisant les principaux leviers que sont la commande publique, la sensibilisation des citoyens et le rôle d'incitation et d'exemplarité des collectivités auprès des décideurs économiques, politiques et associatifs de leurs territoires que les collectivités peuvent jouer un rôle central dans le changement d'échelle du commerce équitable en Île-de-France.

Avec la campagne Territoires de Commerce Equitable, les collectivités s'engagent dans une démarche de progrès sur le long terme, qui impacte durablement la filière du commerce équitable et développe une dynamique nouvelle à l'échelle du territoire en faveur du commerce équitable.

Cette campagne est copilotée par 4 associations phares du secteur du commerce équitable : la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE), Max Havelaar France, la Fédération Artisans du Monde et FAIR[e] un monde équitable. Un comité de pilotage se réunit tous les deux mois pour décider des grandes orientations de la campagne.

La campagne propose un accompagnement qualitatif aux collectivités avec un suivi personnalisé et des temps collectifs d'échanges et de valorisation des bonnes pratiques.

Dans le cadre de l'animation de la campagne et pour mobiliser les collectivités, des informations sont envoyées régulièrement aux collectivités intéressées (lettre d'informations, mailings)

Actions 2015 :

- Accompagnement des collectivités titrées et intéressées par la campagne :
 - 1 un entretien approfondi avec chacune de ces collectivités en Île-de-France
 - 1 temps de rencontres et d'échange d'expérience entre collectivités
 - Sensibilisation de nouvelles collectivités franciliennes au commerce équitable et engagement de 3 nouvelles collectivités franciliennes dans la campagne Territoires de commerce équitable
- Animation d'un réseau social pour faciliter les échanges interactions entre les collectivités du réseau :
 - Animation d'un 1 groupe francilien pour mettre en lien collectivités, entreprises et associations.
 - Animation d'un groupe sur les achats publics équitables
 - Animation d'un groupe « Conseil local » du commerce équitable.
- Formation du réseau de correspondants Territoires de commerce équitable :
 - 2 formations organisées en 2015
 - Au moins 2 correspondants franciliens identifiés et formés pour la sensibilisation de nouvelles collectivités.
- Elaboration d'outils de sensibilisation au commerce équitable à destination des collectivités :
Création de supports de sensibilisation au commerce équitable téléchargeables gratuitement en ligne

Moyens mis en œuvre :

Moyens affectés :

- 1 chef de projet Territoires de Commerce Equitable
- 1 chargée de mission Île-de-France

Partenariat :

- Agence Française de Développement
- Groupe Chèque Déjeuner

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

- Collectivités territoriales franciliennes : pour les sensibiliser au commerce équitable et les accompagner dans leurs démarches (environ 1300 collectivités)
- Collectivités territoriales titrées : 6
- Collectivités territoriales intéressées par la campagne : 10

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi-tremplin	27 258,00	75,50%	Région IDF	12 000,00	33,24%
Prestations externes (formation, communication, événementiel, etc.)	6 800,00	18,84%	Autofinancement	10 701,00	29,64%
Charges de structure directement liées à l'action	2 043,00	5,66%	Agence Française de développement	9 400,00	26,04%
Total	36 101,00	100,00%	Ministère des Affaires Etrangères	4 000,00	11,08%
			Total	36 101,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 000,00 €
2016	7 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien à des actions de sensibilisation sur l'économie sociale et solidaire	10 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	83 640,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	85 000,00 €
	Montant total	178 640,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004306
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.7.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	23 360,00 €	42,81 %	10 000,00 €
Montant Total de la subvention			10 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDERATION ARTISANS DU MONDE
 Adresse administrative : 14 RUE DE LA BEAUNE
93181 MONTREUIL
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean HUET, Co-Président

Date de publication au JO : 22 avril 1992

N° SIRET : 32690143600104

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

AXE 4 : IRRIGUER ET DIFFUSER LES VALEURS ET PRINCIPES DU COMMERCE EQUITABLE DANS LE RESTE DE L'ECONOMIE FRANCILIENNE POUR SOUTENIR SA CONVERSION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

ACTION 4.7. CONSTRUIRE ET RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE POUR PROMOUVOIR LE COMMERCE EQUITABLE, DES MODES DE CONSOMMATION ET PRODUCTION PLUS EQUITABLES ET SOLIDAIRES

Description :

Renforcer les synergies et engagements pour un commerce équitable des organisations de solidarité internationale (OSI) et de l'économie solidaire (ES) : sensibilisation, consommation, distribution...

AdM est une OSI qui agit par le commerce équitable sur les conséquences et les causes de la pauvreté et des inégalités, en particulier dans les pays du sud, par la création d'activités économiques solidaires, la sensibilisation du public, l'organisation et relais de campagne d'opinion. Beaucoup d'OSI et d'acteurs de l'ESS reconnaissent la pertinence de la démarche de commerce équitable, et plusieurs sont parties prenantes de cette initiative. L'enjeu est de promouvoir le commerce équitable (CE) auprès de ces acteurs sensibilisés, auprès de leurs membres, de leurs équipes, de leurs bénéficiaires ... afin d'encourager la consommation de produits du CE, les partenariats croisés (mutualisation d'espaces d'information, de distribution, ...) et la promotion de modes de consommations et de productions responsables.

L'action prévue en 2015 souhaite poursuivre l'engagement des OSI et acteurs de l'ESS en faveur du commerce équitable en déployant l'offre du site internet, en renforçant les liens vers les initiatives de ces organisations.

Cette action souhaite également élargir la cible en s'adressant aux publics sensibles aux valeurs du commerce équitable, en leur donnant des informations et moyens d'actions plus lisibles, plus adaptés aux nouveaux modes d'engagement des citoyens, militants.

En effet, la prise de conscience croissante des citoyens des impacts sociaux et environnementaux de nos modes de consommation, se traduisant par un changement des habitudes en faveur de choix de consommation plus responsables (bio, équitable, durable, local, solidaire...), nécessite d'être mieux informés sur la qualité et origine des produits, la qualité sociale, environnementale de ce que nous consommons et la volonté de soutenir des modes de productions moins impactant, plus solidaires. L'évolution des modes d'engagements des citoyens, curieux et à l'écoute des différentes initiatives, rend nécessaire de décloisonner ces initiatives et ainsi de mieux montrer les liens, les convergences, les complémentarités entre toutes ces « alternatives ».

Il s'agit donc de (re)donner envie de consommer et de s'engager en faveur du commerce équitable, d'expliquer comment le commerce équitable, par toutes ses dimensions (commerciales, éducatives, plaidoyer) peut répondre aux attentes individuelles et collectives des consommateurs et des citoyens, en le connectant aux différentes initiatives proches, complémentaires.

Il s'agit de rendre plus lisible et dynamique (flux d'informations) les thématiques traitées par le commerce équitable (la consommation responsable, le respect des droits, la préservation de l'environnement, la relocalisation des échanges, le pouvoir d'agir du citoyen, de faire changer les pratiques des acteurs économiques et politiques qui définissent les règles du commerce international, ...), les connexions avec les autres initiatives proches.

L'objet de l'action est de créer une « communauté » large de consommateurs, d'« ambassadeurs » du commerce équitable. Il s'agit de remobiliser les « soutiens naturels » du commerce équitable et d'« engager » de nouvelles personnes, partenaires (ONG, acteurs de l'ESS, de la SI, ...) dans le commerce équitable, au travers de l'outil web, des réseaux sociaux, en rendant celui-ci plus attractif, plus lisible, plus simple, plus interactif. L'ambition est de sortir du concept de vitrine d'un mouvement pour devenir un média qui apporte un éclairage quotidien sur le commerce équitable et les pratiques responsables.

Les objectifs sont donc les suivants :

1. Augmenter le chiffre d'affaires des produits du CE par une offre de produits du CE auprès des publics des OSI, des acteurs de l'ES, de la consommation responsable, ... par la conception d'outils présentant « l'offre » ADM;
2. Sensibiliser et mieux informer un public citoyen sur les principes et pratiques du CE par la conception et diffusion d'outils de sensibilisation, des interventions auprès des membres et partenaires de ces OSI et structures de l'ES ;
3. Améliorer la visibilité des points de vente de produits et lieu de sensibilisation (information, campagne, ...) du CE, de la consommation responsable via internet (pages des Associations ADM, des partenaires, liens réciproques, ...) et les réseaux sociaux.

Les actions :

1) Refonte du site institutionnel ADM

Re-travail contenu et identité visuelle (iconographie, infographies, vidéos, visuels, articles d'actualité...)

o Optimisation et simplification de l'architecture de l'information

o Amélioration de l'ergonomie et design d'expérience utilisateur

o Intégration des flux de contenus issus des médias sociaux

o Adopter un design responsive pour que le site devienne nomade, consultable depuis tous types de terminaux (smartphone, tablette)

2) Proposer une campagne web pour faire mieux connaître le commerce équitable et ADM auprès de cibles engagées dans les thématiques de production et consommation responsable, la transition écologique et sociale, la solidarité internationale, l'économie solidaire...

3) Améliorer le référencement des initiatives sur le site, et réciproquement.

Moyens mis en œuvre :

La fédération ADM coordonnera et pilotera toute l'action.

Cette action mobilisera plusieurs salariés du secrétariat national de la fédération ADM : le directeur, la responsable vie associative, la responsable éducation, le webmaster. Sur des volets ponctuels de l'action, d'autres salariés seront sollicités.

Sur cette action, il sera fait appel à un stagiaire ou un service civique pour appuyer la mise en œuvre de tout ou partie des étapes listées ci-dessus.

Partenariats mobilisés

Les têtes de réseaux via les coordinations, collectifs des OSI (CRID, Coordination SUD, CFSI, ...), de l'ES (le MES, l'Atelier Ile de France, ...), des organisations paysannes (Confédération paysanne, Miramap, ...),

...

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

- Les têtes de réseaux via les coordinations, collectifs des OSI (CRID, Coordination SUD, CFSI, ...), de l'ES (le MES, l'Atelier Ile de France, ...), des organisations paysannes (Confédération paysanne, Miramap, ...), ...

- Les associations locales ADM et relais qui ont des partenariats avec des OSI, acteurs de l'ESS, etc.

- Les militants et sympathisants d'AdM actifs dans ces réseaux

- Les citoyens, militants, sensibles aux enjeux de la production et consommation responsable

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi-tremplin	14 880,00	63,70%
Prestations externes (conseil, communication, etc.)	6 750,00	28,90%
Charges de structures directement liées à l'action	1 730,00	7,41%
Total	23 360,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IDF	10 000,00	42,81%
Autofinancement	13 360,00	57,19%
Total	23 360,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 000,00 €
2016	5 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Méditerranée	25 000,00 €
2012	Soutien à des actions de sensibilisation sur l'économie sociale et solidaire	23 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	30 000,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	20 000,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	40 000,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	15 000,00 €
	Montant total	153 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004159
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : 2015 - FILIERE COMMERCE EQUITABLE - ANNEE 3 - ACTION 4.8.
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	27 000,00 €	37,04 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ATESS ASS TOURISME EQUITABLE ET SOLIDAIRE
 Adresse administrative : 8 RUE CESAR FRANCK
75015 PARIS 15
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Gilles BEVILLE, Président

Date de publication au JO : 5 août 2006

N° SIRET : 49294098600010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. Pour des raisons de décalage dans la mise en oeuvre des actions, l'éligibilité des dépenses de l'année 2 est prolongée jusqu'au 31 mars 2015, il convient donc de prendre en charge les dépenses à partir du 01/04/2015.

Objectifs :

AXE 4 : IRRIGUER ET DIFFUSER LES VALEURS ET PRINCIPES DU COMMERCE EQUITABLE DANS LE RESTE DE L'ECONOMIE FRANCILIENNE POUR SOUTENIR SA CONVERSION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

ACTION 4.8. PROMOUVOIR LE TOURISME EQUITABLE EN ÎLE-DE-FRANCE

Description :

L'action vise à poursuivre le développement de la demande de tourisme équitable et solidaire, en portant des actions de sensibilisation et des alliances dans la diffusion de ses messages en Ile de France.

Le premier cercle des alliances sera celui des autres acteurs du commerce équitable en Ile de France en s'appuyant notamment sur la Plate Forme pour le Commerce Equitable (PFCE) et la Fédération Artisans du Monde mais aussi d'autres collectifs tels que l'Atelier, la Coalition Internationale pour un Tourisme Responsable (CITR). Ainsi, les actions de sensibilisation au tourisme équitable et solidaire seront relayées plus largement aux acteurs franciliens du commerce équitable, du tourisme responsable et de l'économie sociale et solidaire, avec l'opportunité de développer et/ou de participer à des événements communs, tels que la FairPride, etc.

Des rapprochements avec les autres acteurs du commerce équitable sont planifiés dans le travail de sensibilisation des comités d'entreprises et des collectivités locales.

Développer des actions de communication :

Outils

- dépliant du collectif
- site portail du tourisme équitable et solidaire du réseau ATES
- exposition « le tourisme en quête de sens »
- outils d'information sur le label de garantie du tourisme équitable

Actions

- Diffuser le label « Garantie Tourisme équitable et solidaire »
- Dédier une partie du nouveau site de l'ATES et mettre en place à la sensibilisation du public, notamment francilien et mettre en place un ensemble d'actions de communication sur les réseaux sociaux sur la thématique du commerce équitable.
- Organiser une campagne d'information destinée aux comités d'entreprises
- Coordonner la participation des membres de l'ATES dans des consommation alternative en région Ile-de-France
- Participer à la FairPride dans le cadre de la Quinzaine du Commerce Equitable , en animant un espace important dédié au voyage équitable
- Participer au colloque professionnel de la Journée Mondiale pour un Tourisme Responsable

Médias

- participer aux actions de l'Association des Journalistes du Tourisme
- développer des relations presse spécifiques à la diffusion du label « Garantie Tourisme équitable et solidaire » et au lancement du site portail du tourisme équitable et solidaire
- valoriser la revue de presse

- Développer des alliances :

Partenariats

- Développer des partenariats nouveaux avec les acteurs du commerce équitable en Île-de-France pour sensibiliser les consommateurs de commerce équitable au tourisme équitable
- Consolider les liens avec la PFCE, l'Atelier, la CITR

Actions des partenaires

- participer aux actions développées dans cadre de la Quinzaine du Commerce Equitable, de la Journée Mondiale pour un Tourisme Responsable et du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire

Moyens mis en œuvre :

Humains

0, 7 ETP réparti entre les actions de partenariats et coordination assurées par la directrice, le développement des outils et l'animation des événements assurés par la chargée de mission Promotion et développement avec l'aide d'un stagiaire pour la refonte de l'exposition "le Tourisme en quête de sens"

Logistiques

- Location de salles
- Restauration
- Prestations extérieures

Partenariats

- AFD, Ville de Paris, Ministère de l'Ecologie, Ministère des Affaires Etrangères
- UNAT, PFCE, Atelier, CITR, Fédération Artisans du monde

Intérêt régional :

Renforcer la filière commerce équitable en Île-de-France à travers l'accompagnement des entreprises, un développement des marchés et la diffusion de ses principes et pratiques dans l'ensemble de l'écosystème francilien.

Public(s) cible(s) :

- Les habitants et touristes sensibilisés par les actions de sensibilisation (2000 personnes sensibilisées par an)
- Les acteurs du tourisme équitable et solidaire, associés aux actions de sensibilisation du collectif (20 acteurs mobilisés par an)
- Les partenaires, parmi lesquels les acteurs du commerce équitable et plus généralement ceux de l'économie sociale et solidaire et du tourisme responsable (5 partenaires associés par an)
- Les médias (5 médias relais par an)
- Les décideurs parmi lesquels les collectivités locales et les comités d'entreprises (5 décideurs impliqués par an)

Détail du calcul de la subvention :

Toutes les dépenses du plan de financement sont éligibles.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Charges de personnel hors emploi-tremplin	20 000,00	74,07%
Prestations externes	5 500,00	20,37%
Charges de structure directement liées à l'action	1 500,00	5,56%
Total	27 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région IDF	10 000,00	37,04%
Autofinancement	2 000,00	7,41%
AFD	13 000,00	48,15%
Ville de Paris	2 000,00	7,41%
Total	27 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 000,00 €
2016	5 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	25 000,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	35 000,00 €
	Montant total	60 000,00 €

**ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : AVENANT A LA
CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DE
LA REGION ÎLE-DE-FRANCE AU PROGRAMME
« L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE »
ET FICHES PROJETS ANNEXEES**

Avenant n°3 à la convention relative à la participation de la Région Île-de-France au programme « Filière IAE »
--

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris, représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON,
En vertu de la délibération N° CP 15-195 du 9 avril 2015
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

Raison sociale : **Chantier Ecole Ile-de-France**
dont le statut juridique est : Association
N° SIRET : 43865975700027

dont le siège social est situé au : 6, rue Arnold Géraux, 93450 l'Île-Saint-Denis
ayant pour représentant Monsieur François PUERTAS, Président
ci-après dénommé « le coordinateur du programme »



Raison sociale : **COORACE IDF**
dont le statut juridique est : Association
N° SIRET : 40020765000047

dont le siège social est situé au : 17 rue Froment, 75011 PARIS
ayant pour représentant Monsieur Patrick RADJEF, Président



Raison sociale : **ARDIE**, Association Régionale pour le Développement de l'Insertion par l'Economique
dont le statut juridique est : Association
N° SIRET : 42062221900012

dont le siège social est situé au : 1 cité de Paradis, 75010 PARIS
ayant pour représentant Monsieur Bernard DELALLE, Président



Raison sociale : **UREI**, Union Régionale des Entreprises d'Insertion d'Île-de-France
dont le statut juridique est : Association
N° SIRET : 33271260300064

dont le siège social est situé au : 12 rue de la Lune, 75002 PARIS
ayant pour représentant Monsieur Sébastien MORICEAU, Président



Raison sociale : **FNARS Ile-de-France**, Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale
dont le statut juridique est : Association
N° SIRET : 38434214300037

dont le siège social est situé au : 10-18 rue des Terres au Curé, 75013 PARIS
ayant pour représentant Monsieur Jean-Paul CARCELES, Vice-Président



Raison sociale : **CNLRQ**, Comité National de Liaison des Régies de Quartier
 dont le statut juridique est : Association
 N° SIRET : 377749320 00034

dont le siège social est situé au : 54 avenue Philippe Auguste, 75011 PARIS
 ayant pour représentant Madame Clotilde BREAUD, Présidente

d'autre part,

Article 1: Objet

Le présent avenant a pour objet d'adjoindre à la convention relative à la participation de la Région Île-de-France au programme « Filière IAE », signée le 16/09/2013 en application de la délibération CP 13-570 du 11 juillet 2013, les informations relatives aux subventions votées par la délibération CP 15-195 du 9 avril 2015 et correspondant au programme d'action annuel 2015 présenté dans les fiches projets annexées au présent avenant. Cette modification s'effectue conformément à l'article 4 de la convention sus-citée.

Par conséquent, l'article 1 de la convention est complété des éléments suivants :

« Dans cet objectif, pour l'année 2015 elle accorde aux bénéficiaires une subvention correspondant à 250 000 € répartie comme suit :

BENEFICIAIRE	NOM DE LA FICHE PROJET	ACTION	N°IRIS	MONTANT MAXIMUM DE LA SUBVENTION	TAUX
CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ANIMATION - CHANTIER ECOLE IDF	Animation	15004144	6 000,00	49,78%
COORACE ILE-DE-FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION A1 - COORACE IDF	A1 - Action de promotion de l'IAE	15004134	5 000,00	50,00%
CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION A3 - CHANTIER ECOLE IDF	A3 - Professionnalisation des encadrants techniques	15004135	34 500,00	39,01%
CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION A4 - CHANTIER ECOLE IDF	A4 - Journées thématiques	15004136	15 000,00	48,08%
UREI ILE DE FRANCE UNION REGIONALE DES ENTREPRISES D'INSERTION D'ILE DE FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B1 - UREI IDF	B1 - Développement de l'offre d'insertion et des relations économiques des SIAE	15004137	35 900,00	40,52%
ARDIE ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPEMENT DE L'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B2 - ARDIE	B2 - Production d'outils audiovisuels favorisant le recours à la mise à disposition des salariés en insertion	15004138	34 250,00	50%
FNARS IDF - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE REINSERTION SOCIALE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B3 - FNARS IDF	B3 - Accompagner et promouvoir le développement économique des SIAE en activant les dynamiques "d'achats socialement responsables"	15004139	30 100,00	47,96%

COORACE ILE-DE-FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C1 - COORACE IDF	C1 - Accompagner au changement par une démarche de développeur de territoire solidaire	15004140	33 000,00	49,40%
UREI ILE DE FRANCE UNION REGIONALE DES ENTREPRISES D'INSERTION D'ILE DE FRANCE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C2 - UREI IDF	C2 - Développer l'innovation sociale dans les SIAE	15004141	21 000,00	49,65%
CNLRQ COMITE NAT DE LIAISON REGIES DE QUARTIER	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C3 - CNLRQ	C3 - Valoriser les emplois d'Avenir	15004142	17 250,00	49,15%
FNARS IDF - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE REINSERTION SOCIALE	FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C4 - FNARS IDF	C4 - Rapprocher les SIAE et les entreprises classiques afin de promouvoir des pratiques socialement innovantes pour l'intégration dans l'emploi des personnes en parcours d'insertion	15004143	18 000,00	48,13%
			Total	250 000,00	

Les plans de financement prévisionnels de l'opération, précisant les montants HT et TTC sont détaillés dans les annexes dénommées « fiche projet » du présent avenant.

Article 2 : Pièces contractuelles

L'article 8 de la convention est modifié comme suit:

« Les pièces contractuelles comprennent :

- La convention proprement dite et les annexes dénommées « fiche projet » adoptées par délibération N° CP 13-570 du 10 juillet 2013
- L'avenant n°1 à la convention adopté par la délibération CP 13-788 du 20 novembre 2013
- L'avenant n°2 à la convention ainsi que les annexes dénommées « fiche projet » adoptées par la délibération CP 14-281 du 10 avril 2014
- Le présent avenant n°3 à la convention ainsi que les annexes dénommées « fiche projet » adoptées par la délibération CP 15-195 du 9 avril 2015

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention demeurent inchangées.

Fait à Paris, en 8 exemplaires originaux,

Le _____

Le _____

Pour l'association Chantier Ecole IDF
Le Président

Pour l'association l'ARDIE
Le Président

« Coordinateur du programme d'action en faveur
de l'économie sociale et solidaire »
Le Président

François PUERTAS

Bernard DELALLE

Le _____

Pour COORACE IDF

Patrick RADJEF

Le _____

Pour l'association l'UREI
Le Président

Sébastien MORICEAU

Le _____

Pour l'association La FNARS IDF
Le Vice-Président

Jean-Paul CARCELES

Le _____

Pour le CNLRQ
La Présidente

Clotilde BREAUD

Le _____

Pour la Région Ile-de-France
Le Président
du Conseil régional d'Ile-de-France

Jean-Paul HUCHON

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004134
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION A1 - COORACE IDF
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	10 000,00 €	50,00 %	5 000,00 €
	Montant Total de la subvention		5 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COORACE ILE-DE-FRANCE
 Adresse administrative : 17 RUE FROMENT
75011 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Patrick RADJEF, Président

Date de publication au JO : 18 janvier 1995

N° SIRET : 40020765000047

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Axe 1 : Structuration et changement d'échelle de la filière

Action A1 : Promotion de l'Insertion par l'Activité Economique

Description :

Les réseaux de l'IAE souhaitent communiquer d'une seule voix à l'aide d'une palette d'outils adaptés, afin d'être plus visible auprès des partenaires institutionnels opérationnels, des partenaires sociaux, des porteurs de projets et du grand public et de promouvoir et valoriser la filière IAE.

L'objectif est de diffuser des informations sur la filière et valoriser l'offre de services des SIAE auprès du grand public, des entreprises et des autres filières, des partenaires institutionnels.

Les outils et outils de promotion développés en inter-réseaux vont permettre de :

- Trouver une identité visuelle commune et partagée
- Uniformiser les outils de communication (lisibilité externe et crédibilité auprès des partenaires)
- Faire connaître l'IAE et la valoriser en Île-de-France
- Nouer des partenariats qui amélioreront la visibilité des SIAE
- Informer les SIAE des actions menées par les réseaux (GRAFIE) dans le cadre du programme

Le programme à trois ans prévoyait :

- Des outils de communication (plaquettes, flyers, newsletter,...) uniformisés et l'élaboration d'une charte graphique partagée.
- Un travail sur les messages communs adaptés aux publics-cibles pour améliorer l'impact des actions de promotion.
- La participation à des forums/colloques pour augmenter la visibilité de l'IAE auprès du grand public et des professionnels.

Les réalisations en année 1 ont été :

- brief et avancement du groupe de travail communication pour le logo et la charte graphique : les nouveaux éléments doivent être présentés le 5 février 2014
- participation au forum Paris pour l'Emploi de jeunes en février 2013 et de Paris pour l'emploi en octobre 2013
- Définition, réalisation d'une charte graphique GRAFIE
 - Travail sur les valeurs.
 - Réalisation d'un logo.
 - Réalisation d'une plaquette.
 - Déclinaison d'une charte graphique complète (outils bureautiques, modalités utilisation logo...).
- La participation à des forums et salons.
 - En février 2014 : forum de Paris pour l'Emploi des jeunes. En juin 2014 : Salon de la Nouvelle Ville.

En année 2, les actions ont été :

- Outils de communication :
 - Diffusion des outils de communication créés :
 - o Plaquette :
 - o Kakémono :
 - o Document bureautique (word, Excel, PPT)
 - Ces documents ont été diffusés par mail, déposés sur la Dropbox GRAFIE et nous avons accompagné les réseaux à leur utilisation. Les plaquettes ont été diffusées largement les forums et événements GRAFIE (JIAE). Chaque réseau en a reçu 200 à 300 exemplaires pour ses propres diffusions.
 - La déclinaison de cette nouvelle charte sur les outils de communication du GRAFIE et des partenaires.
 - Trois outils nouveaux ont été déclinés : une fiche destinée aux entreprises, une fiche « métiers » de l'IAE, un PowerPoint de présentation du secteur de l'IAE. Le contenu a été actualisé et un travail important de mise en page, dans le respect de la nouvelle charte, a été réalisé. Ces outils ont été finalisés en décembre 2014. Leur diffusion est prévue sur le premier trimestre 2015 via un courrier avec l'ensemble des outils qui sera envoyé aux partenaires institutionnels ainsi qu'une diffusion lors du salon ProDurable.
- Des actions de promotion de la filière IAE en direction des élus.
 - Un courrier a été envoyé en mai 2014 aux soixante plus importantes communes d'Ile-de-France. Ce courrier avait pour but d'informer les maires nouvellement élus ou réélus sur l'importance économique et sociale du secteur de l'IAE au niveau local, et surtout d'encourager les communes à travailler avec l'ensemble des acteurs de l'IAE, notamment via les clauses d'insertion et plus globalement via leur politique d'achats responsables.
- La participation à des forums et salons.
 - En octobre 2014 : Paris Pour l'Emploi.

En année 3 (2015), les objectifs sont de :

- Valoriser l'IAE auprès des partenaires économiques.

- En participant au Salon Produrable, le Salon des Acteurs et des Solutions pour le Développement Durable & la RSE, les 31/03 et 1er /04 2015 au palais des congrès.

Les cibles sont les professionnels développement durable et RSE des entreprises. L'année dernière le salon a accueilli plus de 2700 visiteurs de ce profil. L'objectif est de rencontrer les donneurs d'ordre et de les inciter à aller sur le site « Entreprenons Ensemble » pour faire connaître les SIAE.

• Animation d'un stand pour le compte du Grafie. D'une surface prévue de 12m2, il sera animé par l'ensemble des réseaux en rotation (a minima deux personnes de réseaux différents par créneau. Animation d'une table ronde autour de l'IAE et de la RSE.

• Constitution d'un fichier contacts qualifiés

- Enrichir des outils de communication.

- Construction de nouveaux outils supports (a minima 1 sur l'aspect commande publique).Cet outil sera imprimé à hauteur de 500 exemplaires, réparties équitablement entre les réseaux, et diffusé aux partenaires économiques des délégations régionales ainsi que lors des forums et événements communs.

- Mener des actions de promotion des SIAE dans le cadre des débats publics qui auront lieu en 2015.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- Délégué régional : 0.015 ETP

- Chargée de communication : 0.08 ETP

- Assistante réseau pour le suivi administratif 0.013 ETP

Prestations externes

- Graphiste

- Imprimeur

Charges de structure:

- locaux,

- assurances

- consommables et déplacements

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Public(s) cible(s) :

Les actions et outils de communication vont permettre de promouvoir l'IAE (acteurs, enjeux, atouts) auprès des :

- partenaires institutionnels, financeurs (actuels et potentiels),

- acteurs socio-économiques (partenaires privés actuels et potentiels)

- des SIAE fédérées et non fédérées

- du grand public.

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.
Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
charges de personnel	3 600,00	36,00%	Région Ile-de-France	5 000,00	50,00%
achat de prestations externes	5 400,00	54,00%	Autofinancement	5 000,00	50,00%
charges de structure directement liées à l'opération	1 000,00	10,00%	Total	10 000,00	100,00%
Total	10 000,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	2 500,00 €
2016	2 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	15 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	47 100,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	38 000,00 €
	Montant total	100 100,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004135
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 2 - ACTION A3 - CHANTIER ECOLE IDF

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	88 450,00 €	39,01 %	34 500,00 €
	Montant Total de la subvention		34 500,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE
 Adresse administrative : 6 RUE ARNOLD GERAUX
 93450 L'ILE-SAINT-DENIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur François PUERTAS, Président

Date de publication au JO : 21 janvier 2001

N° SIRET : 43865975700035

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Axe 1 : Structuration et changement d'échelle de la filière

Action A3 : Professionnalisation des encadrants techniques

Description :

Tantôt au cœur de l'intervention sociale, tantôt confrontés aux exigences de l'entreprise (contraintes de productivité, rationalité économique, réactivité dans le rapport au client,...), les encadrants techniques ont des missions complexes qui participent pleinement du développement de l'activité des SIAE. Pourtant seuls 10% environ des encadrants techniques possèdent la certification professionnelle.

L'objectif de l'action proposée par CHANTIER école IDF est de favoriser la professionnalisation des encadrants techniques des SIAE franciliennes par l'accès à la certification professionnelle ETAIE (Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique - niveau IV).

CHANTIER école IDF propose trois actions pour favoriser l'accès des encadrants techniques franciliens au titre ETAIE, quelle que soit la SIAE employeuse :

- la préparation au titre ETAIE complet avec le démarrage d'une promotion par an : 9e promotion en préparation en 2015.
- poursuite du travail de diagnostic engagé en 2014 sur la faisabilité de la formation ETAIE sous forme modulaire avec des modalités adaptées aux contraintes des SIAE, et notamment les entreprises d'insertion
- le déploiement de l'accès à qualification par la VAE

CHANTIER école IDF assure :

- la coordination et la mise en place des sessions de formation
- la communication et la diffusion de l'offre auprès des réseaux, de leurs membres et des SIAE non fédérées. Il est particulièrement important d'informer ces dernières sur l'accès à la certification et l'intérêt du titre ETAIE pour leurs salariés et l'activité de l'entreprise
- le travail de réflexion sur la modularité et la mixité (VAF/VAE) de la formation ETAIE afin d'être compatible avec les besoins des SIAE, principalement les entreprises d'insertion, après enquête auprès des différents réseaux et au plus près des territoires
- l'accompagnement des candidats à la VAE

En 2014 les principales réalisations ont été :

- le suivi des promotions 6, 7 et 8 d'ETAIE
- la prise de contact et rencontres avec les acteurs concernés pour la mise en place d'une formation modulaire.
- la réalisation du bilan ETAIE à 10 ans

En 2015, CHANTIER école doit :

- poursuivre les cycles de formation ETAIE : terminer la promotion 8 et démarrer la 9ème (septembre)
- renforcer le recrutement et la promotion de la formation ETAIE auprès des employeurs et encadrants techniques ou assimilés des SIAE d'Ile-de-France : informations collectives, rencontres dans les SIAE, communication par mail et courrier, contacts individuels de visu ou téléphonique.
- La communication de la formation ETAIE est relayée par tous les réseaux du GRAFIE, les réseaux départementaux, DLA, les UT, les CG et le CRIF.
- poursuivre du diagnostic de la formation modulaire,
 - o finalisation, restitution à CHANTIER école IDF et au GRAFIE, diffusion des conclusions au GAP pour alimenter les réflexions nationales,
 - o Décision stabilisée à l'issue des retours donnés lors des présentations devant ces différentes instances.
- acquérir des compétences complémentaires pour la mission de coordination, via un cycle de 7 jours de professionnalisation pour la formation au jury, l'accompagnement des écrits, l'accompagnement VAE et l'alternance intégrative.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains:

- la coordinatrice ETAIE : 0,5 ETP
- le délégué régional : 0,2 ETP
- le suivi administratif et comptable : 0,1 ETP

Prestations externes :

- les deux organismes de formation et les formateurs en sous-traitance (ANDESI et COORACE formation national)

Charges de structure :

- l'équipement en local bureau et matériels

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Public(s) cible(s) :

Cibles de l'action :

Les 506 SIAE de l'Ile-de-France et leurs encadrants techniques non certifiés.

Partenariats :

- Les réseaux membres du GRAFIE
- les collectifs départementaux IAE
- les institutions publiques (Etat, collectivités, ...)
- les organismes de formation accrédités

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.

Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
charges de personnel	44 000,00	49,75%
charges de structure	5 450,00	6,16%
achats de prestations externes	39 000,00	44,09%
Total	88 450,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
région ile-de-france	34 500,00	39,01%
autofinancement	53 950,00	60,99%
Total	88 450,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	17 250,00 €
2016	17 250,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	52 600,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	20 000,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	55 500,00 €
	Montant total	128 100,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004136
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION A4 - CHANTIER ECOLE IDF

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	31 200,00 €	48,08 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE
 Adresse administrative : 6 RUE ARNOLD GERAUX
 93450 L'ILE-SAINT-DENIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur François PUERTAS, Président

Date de publication au JO : 21 janvier 2001

N° SIRET : 43865975700035

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Axe 1 : Structuration et changement d'échelle de la filière

Action A4 : Journées thématiques

Description :

Afin de soutenir le développement des SIAE en Île-de-France, les réseaux membres du GRAFIE proposent une programmation de rencontres professionnelles et échanges de pratiques.

Sous la forme de journées ou de demi-journées, ces rencontres collectives permettent d'aborder des thématiques liées à l'activité quotidienne des SIAE et d'échanger à propos des pratiques, actions et outils

mis en œuvre, dans un objectif de professionnalisation des acteurs.

Exemples de thèmes abordés : projet social et politique de la structure, gouvernance de la SIAE, développement de nouveaux projets et activités, éléments de veille juridique, économique et sociale de l'écosystème.

CHANTIER école Île-de-France a pour rôle de :

- construire un programme de rencontres sur la base des besoins des SIAE, de leurs salariés et administrateurs
- communiquer et diffuser le programme auprès des participants potentiels, des différents partenaires et des réseaux
- organiser les rencontres professionnelles
- adapter le programme après enquête auprès des SIAE

En 2014, les principales réalisations ont été :

- élaboration du programme des journées
- mise en œuvre de 20 journées thématiques
- communication auprès des partenaires
- réalisation d'une plaquette de présentation du programme
- évaluation des besoins de formation et des problématiques des SIAE lors de chaque rencontre
- sollicitation et association d'autres réseaux franciliens lors des rencontres.

En 2015, CHANTIER école Île-de-France prévoit de :

- renforcer la collaboration avec les autres réseaux de l'IAE pour la construction du programme : définition de thématiques mutualisables, co-organisation et/ou co-animation de rencontres.
- diversifier et renforcer les partenariats avec les intervenants (à définir en fonction des thématiques retenues pour l'année 2015 : ANPAA, CRAMIF, CHANTIER école National, GIP Défi métiers, conventions signées ou en cours d'élaboration, contacts privilégiés)
- construire un programme d'une quinzaine de journées thématiques, autour des fonctions inhérentes des SIAE : employeur, accompagnement social et professionnel, production, formation, développement local et partenarial.
- réaliser une plaquette de présentation pour une large diffusion
- poursuivre l'évaluation progressive des besoins d'information et problématiques des SIAE.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- l'animatrice associative, sur la base de 0,33 ETP
- le délégué régional, sur la base de 0,1 ETP
- le suivi administratif et comptable sur la base de 0,1 ETP

Prestations externes :

- participation d'intervenants
- création et impression de supports pédagogiques

Charges de structures affectées au projet

- l'équipement en local bureau et matériels

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Public(s) cible(s) :

Cette action s'adresse de multiples acteurs de la filière IAE, à savoir :

- 506 SIAE franciliennes, adhérentes et non adhérentes à un réseau
- leurs plus de 3 495 salariés permanents et 1 571 bénévoles
- des porteurs de projets ou des personnes en recherche d'emploi dans le secteur de l'IAE
- partenaires institutionnels, accompagnateurs et financeurs

Partenaires de l'action :

- des formateurs et organismes spécialisés sur les thématiques abordées
- les membres du GRAFIE
- les collectifs départementaux IAE
- les réseaux nationaux
- institutions publiques.

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.

Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
charges de personnel	20 000,00	64,10%	région ile-de-france	15 000,00	48,08%
achats de prestation externes	6 500,00	20,83%	Etat (FDVA)	5 500,00	17,63%
charges de structure	4 200,00	13,46%	chantier école national	5 000,00	16,03%
Impôts et taxes	500,00	1,60%	autofinancement	5 700,00	18,27%
Total	31 200,00	100,00%	Total	31 200,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	7 500,00 €
2016	7 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	52 600,00 €

2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	20 000,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	55 500,00 €
	Montant total	128 100,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004137
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B1 - UREI IDF

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	88 607,00 €	40,52 %	35 900,00 €
	Montant Total de la subvention		35 900,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UREI ILE DE FRANCE UNION REGIONALE
DES ENTREPRISES D'INSERTION D'ILE DE
FRANCE

Adresse administrative : 12 RUE DE LA LUNE
75002 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Sébastien MORICEAU, Président

Date de publication au JO : 16 mai 2011

N° SIRET : 33271260300064

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Axe 2 : Développement économique de la filière

Action B1 : Développement de l'offre d'insertion et des relations économiques des SIAE

Description :

Le développement économique de la filière IAE passe à la fois par l'augmentation de l'offre d'insertion et du niveau d'activité des SIAE franciliennes.

A cet effet, l'UREI propose de réaliser :

- un accueil-information-accompagnement des porteurs de projet d'activités d'insertion pour favoriser et faciliter la phase d'émergence et de création de nouvelles structures ou de nouvelles activités : rencontres collectives et individuelles, outils pédagogiques...
- des actions de professionnalisation pour les SIAE et leurs dirigeants sur les leviers de développement économique : relations commerciales, marketing, gestion financière et comptable
- le développement du site www.entreprenons-ensemble.fr comme support au développement de l'activité économique des SIAE franciliennes. Sur la base d'un annuaire mis à jour et qualifié, le site présente l'offre de biens et services des SIAE franciliennes, dans l'objectif de dynamiser les relations entre SIAE et acheteurs publics et privés. L'animation du site permet également d'initier les partenariats entre l'IAE et les acteurs économiques (entreprises, fédérations, branches...), de diffuser les bonnes pratiques et expériences réussies.

Les réalisations 2014 ont été :

- Mise en ligne du site « [www.entreprenons-ensemble](http://www.entreprenons-ensemble.fr) » refondu: 1er site Francilien portant un répertoire exhaustif des SIAE.
- Signature d'une convention de partenariat avec le portail Maximilien
- Intégration du réseau national de l'achat socialement responsable porté par l'AVISE
- accompagnement des SIAE :
Organisation de 9 rencontres thématiques pour 57 porteurs de projets (tout public ayant un projet de SIAE, personnes individuelles ou entreprises classiques existantes...)
,Mises en relation des SIAE avec des entreprises, atelier pour prévenir les difficultés financières
- accompagnement à la création d'entreprise d'insertion : 19 porteurs accompagnés individuellement, 7 EI créées.
- Soutien à la création de postes d'insertion dans les EI-ETTI : plus de 150 ETP en insertion créés en Ile de France.

Le programme d'action 2015 prévoit :

- l'actualisation de l'annuaire et du site « [entreprenons-ensemble](http://www.entreprenons-ensemble.fr) »
- la communication pour le déploiement du site:
 - Plan de communication vers le monde économique : réalisation de rencontres et d'interviews, modes d'emploi de réponses aux marchés, communication web, business meeting, liens avec services développement des entreprises des institutions publiques (PM'up, Direccte) participation à des évènements liés aux marchés publics ...
 - Animation du site: remontées des bonnes pratiques des SIAE
 - Diffusion de la newsletter aux 500 abonnés avec l'objectif d'augmenter la diffusion
 - Présentation du site lors de salons professionnels : salon Produrable, journée IAE...
- accompagner les SIAE dans leur développement en les informant sur les dispositifs, mesures, outils financiers : organisation de 6 rencontres thématiques (réforme FPC, accès aux marchés publics, améliorer les sorties en emploi des salariés en insertion etc...) : 60 participants SIAE envisagés.
- accompagner les porteurs de projet et futurs cadres SIAE

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

Déléguée adjointe : 0,23 ETP

Délégué Régional : 0,68 ETP

Assistante : 0,36 ETP

Chargée de communication: 1 ETP

Prestations externes, notamment :

- Prestataire du sSite + hébergement internet
- Graphiste
- Achat de photos
- Imprimeur (flyers-Kakémonos...)

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Public(s) cible(s) :

Cibles de l'action :

Les porteurs de projets de SIAE

Les SIAE Franciliennes

Les entreprises « classiques », bailleurs sociaux, donneurs d'ordre, services achats et toutes structures intermédiaires facilitant leur contact

Partenariats mobilisés sur l'action :

- Les réseaux régionaux et locaux IAE

- Acteurs économiques : Entreprises (Grands comptes et PME), Réseaux d'entreprises et d'employeurs (CGPME), Chambres consulaires, Syndicats de branche

- Acteurs du financement et de l'accompagnement de la création d'entreprise

- Acheteurs publics et privés et leurs réseaux

- Institutions

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.

Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
charges de personnel	63 025,00	71,13%	région ile-de-france	35 900,00	40,52%
achat de prestations externes	4 777,00	5,39%	Etat	40 000,00	45,14%
charges de structure	20 152,00	22,74%	département de Paris	3 000,00	3,39%
impôts et taxes	653,00	0,74%	autofinancement	9 707,00	10,96%
Total	88 607,00	100,00%	Total	88 607,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	17 950,00 €

2016	17 950,00 €
------	-------------

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	64 025,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	56 900,00 €
	Montant total	120 925,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004138
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B2 - ARDIE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	68 500,00 €	50,00 %	34 250,00 €
Montant Total de la subvention			34 250,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARDIE ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPEMENT DE L'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

Adresse administrative : 1 CITE DE PARADIS
75010 PARIS 10

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Bernard DELALLE, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 42062221900012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Axe 2 : Développement économique de la filière

Action B2 : Mobilisation et professionnalisation pour accroître la visibilité à l'IAE

Description :

En 2014, l'Ardie a mené les actions suivantes:

Organisation de la JIAE

- Organisation des GT JIAE

- Prise de contact avec intervenants
- Préparation des interventions avec la journaliste
- Organisation logistique de l'événement
- Communication aux différents réseaux (ARDIE, UREI, COORACE, FNARS, CNLRQ, Chantier Ecole, L'atelier, INSERECO 93, etc)

L'organisation de la JIAE 2014 ayant rencontré un vif succès, l'ARDIE souhaite reconduire une action de mobilisation visant à donner de la visibilité au secteur de l'IAE. Il semble pertinent de permettre à l'ensemble des acteurs de l'IAE (SIAE et entreprises franciliennes) de se rencontrer et de poser les jalons de futurs partenariats nécessaires au développement de la filière.

L'ARDIE se chargera en coordination avec le GRAFIE de définir la forme et les objectifs plus spécifiques de cet événement.

Sont pour l'instant envisagés une journée « portes ouvertes » au sein de laquelle SIAE et entreprises du secteur marchand, collectivités, et associations pourraient échanger sur l'offre d'insertion proposée par les acteurs présents. En parallèle, un temps de la journée pourrait être consacré à une opération de « job dating ».

L'ARDIE poursuit en parallèle son action de professionnalisation des structures de l'IAE, avec la mise en oeuvre de plusieurs événements :

- Rencontres d'actualité juridique, pour permettre aux AI de se tenir informées des évolutions du cadre juridique propre à leur activité.

- journées thématiques, notamment : les élections des représentants du personnel, la responsabilité des dirigeants, l'élaboration du document d'évaluation des risques professionnels.

- rencontres thématiques entre salariés permanents de même fonction (Directeurs/trices, CIP, Chargés/ées de développement) : échanges de bonnes pratiques, capitalisation des connaissances et expertises respectives.

- Actions visant à accueillir, informer et pérenniser les effectifs bénévoles :

pour les SIAE rencontrant des difficultés à recruter, accueillir, informer et pérenniser leur effectifs bénévoles, des actions de communication seront mises en place (ex : Création d'un Livret d'accueil du bénévole, une plaquette de présentation de l'IAE, des actions de formations en direction des bénévoles , etc....)

- Action de sensibilisation aux postures non-discriminantes: Cette action s'adresse à toute personne salariée ou bénévole impliquée dans le projet de la SIAE

Les thèmes abordés :

- cadre juridique définissant la notion de « discrimination »

- les demandes discriminantes des donneurs d'ordre : comment les prévenir et les gérer

- étude de cas

Moyens mis en oeuvre :

Moyens humains:

- 0,40 ETP

Achat de prestations externes :

Prestataires de formation et communication

- Location de salles

Charges de structures :

- Bureau de l'association/salle de réunion pour accueillir les réunions

- Moyens bureautiques

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Public(s) cible(s) :

Cibles de l'action:

- 496 SIAE d'Ile-de-France, notamment 79 associations intermédiaires pour l'utilisation des supports audiovisuels
- entreprises franciliennes
- réseaux régionaux et départementaux de l'IAE et de l'ESS

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.

Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
charges de personnel	36 000,00	52,55%	Région Ile-de-France	34 250,00	50,00%
achats de prestations externes	16 000,00	23,36%	Autofinancement	14 250,00	20,80%
charges de structure	16 500,00	24,09%	subvention Etat	10 000,00	14,60%
			fonds européens	10 000,00	14,60%
Total	68 500,00	100,00%	Total	68 500,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	34 250,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	34 675,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	34 250,00 €
	Montant total	68 925,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004139
--

Commission permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION B3 - FNARS IDF
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	59 299,00 €	49,75 %	29 500,00 €
	Montant Total de la subvention		29 500,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS REGION FNARS ILE DE FRANCE
 Adresse administrative : 26 BIS RUE SAINT-PETERSOURG
75008 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Martine THEAUDIERE, Présidente

Date de publication au JO : 3 juillet 1985

N° SIRET : 38434214300037

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Axe 2 : Développement économique de la filière

Action B3 : Accompagner le développement et les coopérations économiques des SIAE

Description :

L'action menée par la FNARS IDF vise à identifier les freins à l'intégration des salariés en insertion en sortie de parcours, à valoriser les pratiques innovantes des entreprises employeuses, notamment dans le cadre de la RSE et à accompagner les SIAE et entreprises sur des actions expérimentales.

A cet effet, la FNARS IDF aura pour mission de :

- Mener une démarche d'analyse des besoins des acteurs, des problématiques récurrentes et des enjeux partagés sur la question des pratiques favorisant l'intégration dans l'emploi des personnes en insertion
- Sensibiliser les entreprises à la mise en œuvre de partenariats innovants avec des SIAE en réponse à leurs besoins de recrutement
- Organiser des rencontres pour offrir un espace d'échanges sur les enjeux de la RSE et des pratiques d'intégration dans l'emploi (dirigeants, représentants du personnel,...)
- Accompagner les SIAE dans la mise en place de partenariats expérimentaux
- Diffuser des bonnes pratiques et des méthodes innovantes pour favoriser leur essaimage

En 2014 les principales réalisations ont été :

- Réévaluer les problématiques récurrentes signalées dans les pratiques et la littérature
- Formaliser les pratiques innovantes en matière d'intégration pour valoriser les partenariats entre SIAE et entreprises
- organiser une publication au format web de ces bonnes pratiques recensées sur un (ou des) site(s) internet à destination des SIAE, des acteurs de l'emploi et des SIAE
- Accompagner une dizaine de SIAE sur la mise en place d'actions innovantes de suivi de l'intégration dans l'entreprise (3 jours d'accompagnement collectif, possibilité d'appui individualisé)
- Soutenir des démarches actives en direction des entreprises pour l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques de partenariats innovantes avec des entreprises sur la RSE et en réponse à leur besoin de recrutement

En 2015, la FNARS prévoit de:

- Echanger avec les SIAE du réseau et les réseaux IAE partenaires sur les leviers et les stratégies de communication permettant de valoriser le vivier de recrutement SIAE et renforcer les relations avec les employeurs
- Finaliser la phase de capitalisation de bonnes pratiques de collaborations en associant les autres réseaux IAE du GRAFIE
- Diffuser des supports communication sur l'IAE et les compétences des salariés à destination des entreprises (plaquette, fiche de bonnes pratiques..)
- Promouvoir la page internet un site dédié aux entreprises, aux acteurs de l'emploi et SIAE sur l'insertion par l'activité économique et l'intégration dans l'emploi afin de diffuser les bonnes pratiques et les outils de collaborations
- Informer et outiller les SIAE et/ou les acteurs de l'emploi sur les outils de mise en situation en entreprise ou de qualification et recrutement (nouvelle mesure MSMP, POE Pôle emploi,...) : dossier thématique dédié, interventions...
- Accompagner une quinzaine de nouvelles SIAE, situés sur différents territoires d'Ile-de-France, pour mettre en place d'actions innovantes de suivi de l'intégration dans l'entreprise. Cette action s'appuiera notamment sur une session de professionnalisation en collectif (3 jours). Une réflexion sera engagée sur la capitalisation de ces accompagnements
- Communiquer et sensibiliser les recruteurs et/ou les acteurs en charge de l'intermédiation dans le cadre de grandes opérations de recrutement ou de session collective (Travaux Grand Paris, Forums Emploi...) sur le vivier de recrutement des salariés en insertion
- Contractualiser un partenariat et/ou animer des collaborations plus informelle avec un (des) réseau(x) d'entreprises, grands groupes ou une (des) branche(s) professionnelle(s) pour promouvoir le vivier de recrutement des salariés en insertion et les pratiques de recrutement et/ou d'intégration en entreprise : Parmi les actions envisagées : rganisation d'action de recrutement avec des entreprises du paysage, rencontre de la CGPME IdF, Mise en relation salariés en insertion, SIAE et acteurs économiques des gares (relay, prêt à manger...) pour des recrutement avec l'appui de la SNCF
- Organiser une rencontre régionale pour offrir un espace d'échanges et de rencontres sur les enjeux communs autour de l'intégration dans l'emploi en proposant des témoignages sur des actions partenariales entre SIAE et entreprises

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- un (des) chargé(e)(s) de mission sur la base de 0,35 ETP
- un (des) stagiaire(s) de niveau Bac +4 minimum sur la base d' 0,2 ETP
- Directrice régionale sur la base d' 0,1 ETP
- Suivi administratif et comptable sur la base d'0,4 ETP

Achat de prestations externes :

- sessions de professionnalisation
- participation d'intervenants
- des prestations pour la conception graphique et l'impression de supports de communication
- les différents modes de communication (mail et courriers) pour diffusion des actions proposées

Charges de structures :

- local, bureau, salle de formation, matériels
- location de salle pour les rencontres
- les supports pédagogiques utilisés

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Public(s) cible(s) :

Cibles et partenaires de l'action :

- Les SIAE franciliennes
- Les réseaux de l'IAE partenaires
- les collectifs départementaux IAE
- les organismes et réseaux agissant sur ces thématiques
- les institutions publiques
- des organismes en charge de la mise en oeuvre de clauses sociales
- les fédérations patronales et les branches professionnelles
- les réseaux ou fédérations susceptibles de promouvoir les achats socialement responsables au sein de leur organisation et/ou de leur réseau (par exemple SNCF, l'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France (fédération des bailleurs sociaux d'Ile-de-France), Union Régionale PACT Île-de-France)

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.

Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
charges de personnel	43 127,00	72,73%
achat de prestations externes	8 840,00	14,91%
charges de structure	7 332,00	12,36%
Total	59 299,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
région ile-de-france	29 500,00	49,75%
autofinancement	1 399,00	2,36%
Direccte	19 400,00	32,72%
fonds européens	9 000,00	15,18%
Total	59 299,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	14 750,00 €
2016	14 750,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	12 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	51 600,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	48 100,00 €
	Montant total	111 700,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004140
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C1 - COORACE IDF
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	66 795,00 €	49,40 %	33 000,00 €
	Montant Total de la subvention		33 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COORACE ILE-DE-FRANCE
 Adresse administrative : 17 RUE FROMENT
75011 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Patrick RADJEF, Président

Date de publication au JO : 18 janvier 1995

N° SIRET : 40020765000047

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Axe 3 : Impulser des pratiques d'innovation sociale dans les structures d'IAE

Action C1 : Accompagner au changement par une démarche de développeur de territoire solidaire

Description :

L'objectif est de contribuer au changement de posture des SIAE (ancrage territorial, élargissement des missions, nouveaux modèles économiques, évolution des métiers) vers une démarche de développement de territoires solidaires.

Ce positionnement de développeur de territoires solidaires permet à la SIAE de repenser son offre (de

biens et/ou services) et plus largement l'impact de son activité en termes d'utilité sociale, pour l'inscrire dans un développement économique et social durable de son territoire d'intervention. Il permet l'émergence de pratiques socialement innovantes, les SIAE travaillant de concert avec les acteurs économiques et sociaux du territoire pour répondre à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits. Là est d'ailleurs toute la pertinence de la démarche d'utilité sociale : les acteurs sont associés à l'élaboration de l'utilité sociale des SIAE, qu'ils soient clients, financeurs, SIAE partenaires du territoire, salariés permanents ou salariés en parcours. Cette démarche relève donc d'une réelle coopération dans l'élaboration de l'utilité sociale.

L'objectif est ainsi de créer collectivement de nouvelles activités ou de développer en complémentarité les activités existantes, à travers des initiatives de coopérations économiques et mutualisations : entre SIAE, entre SIAE et structures/entreprises de l'ESS, entre SIAE et entreprises du territoire... L'action du COORACE Ile-de-France vise à susciter et à accompagner les SIAE vers deux formes de coopération notamment : les groupements économiques solidaires (GES) et les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).

Le programme d'action à trois ans prévoit la sensibilisation aux enjeux de mutualisation et coopération auprès des SIAE franciliennes, l'identification et la valorisation d'initiatives émergentes, l'accompagnement de dynamiques collectives portées par des SIAE franciliennes en partenariat avec les acteurs institutionnels sociaux et économiques du territoire. Pour appuyer et outiller ces démarches, un travail de caractérisation de l'utilité sociale territoriale sera effectué.

En 2013, les principales actions ont été :

- Participation au comité de pilotage régional sur les PTCE.
- Accompagnement à la structuration en GES : accompagnement individuel et animation d'un groupe de travail, formations thématiques.
- Elaboration d'un référentiel sur l'utilité sociale : référentiel régional finalisé avec 5 registres :
 - développement économique local
 - vers un emploi durable
 - gestion efficiente des problématiques publiques
 - transformation sociétale
 - renforcement du pouvoir d'agir
 - faire société, vivre ensemble

Chaque registre comporte plusieurs critères permettant de déterminer le degré d'utilité sociale d'un projet.

En année 2014, les principales actions ont été :

- Information/sensibilisation à la coopération entre SIAE et avec les entreprises « classiques ».
 - Une réunion d'information sur les coopérations AI/ETTI/ETT'ESS.
 - Appui/conseil de 10 SIAE à la coopération.
- Promotion des groupements momentanés d'entreprises (GME).
 - Une réunion d'information régionale sur le sujet.
 - 2 accompagnements à la réponse à appel d'offre en GME.
- La promotion des modèles GES et PTCE.
 - Accompagnement à la structuration de 1 GES.
 - Appui/conseil à la structuration de 7 GES
 - Appui/conseil à la structuration de 2 PTCE.
 - Veille/identification de 6 projets PTCE.
 - Orientation des 4 porteurs de projet vers les appels à projets régionaux et nationaux.
- Participation aux copils PTCE :
 - 2 réunions copil régional
 - 1 réunion copil PTCE IAE
- La valorisation du référentiel d'utilité sociale produit en Ile-de-France.
 - Promotion du référentiel régional produit en année 1, auprès des autres réseaux.
 - Organisation d'une réunion régionale d'information, de valorisation et de sensibilisation des SIAE

et des partenaires institutionnels à la démarche.

- La mobilisation de l'ensemble des SIAE autour des enjeux de l'utilité sociale.
 - Communication auprès de tous les réseaux.
 - Identification de 11 SIAE ; avec une attention portée à intégrer l'ensemble des dispositifs d'insertion (6 AI, 3 ACI, 2 EI).
 - Constitution finale d'un groupe de 5 SIAE (3 AI, 2 ACI).

En année 3 (2015), les objectifs sont de :

Coopération :

- Groupement momentanés d'entreprise (GME) :
 - Informer (SIAE, entreprises, collectivités) sur l'intérêt des GME,
 - Réunion d'information sur le sujet,
 - Témoignages sur les expériences capitalisation,
 - Fiche technique présentant le dispositif,
 - o L'action de la chargée de mission MP sera ouverte aux autres réseaux
 - Accompagner les SIAE réponse en GME (objectif : 2).
 - Accompagnement sous la forme :
 - - De mise en relation avec des partenaires pertinents,
 - - D'appui : conseils juridiques sur la constitution du GME.
 - Modèle économique :
 - - Gratuit pour un appui conseil téléphonique et/ou mail < 2h.
 - - Via DLA pour accompagnement plus poussé.
 - o - Pôle territoriaux de coopération économique (PTCE) :
 - Valorisation du modèle auprès des SIAE et partenaires
 - o Via des réunions d'information,
 - o Via le relai des informations nationales et régionales (AMI, appel à projets, événements des partenaires...).
 - o Relai de l'AMI du COORACE national : "PTCE, emploi et sécurisation des parcours professionnels
 - Appui/conseil aux SIAE intéressées (objectif : 5)
 - Participation aux copil régionaux
 - Contribution aux travaux/réflexion sur les PTCE IAE
- Coopérations économiques :
 - Information/valorisation des coopérations entre SIAE et SIAE-entreprises et notamment :
 - Coopération AI-ETTI
 - Coopération Ai-EI
 - Coopération dans le cadre d'un GME.
 - Appui/conseil aux SIAE intéressées (objectif : 4)
- Groupement économiques solidaires (GES) :
 - Valorisation du modèle auprès des SIAE et partenaires
 - Appui/conseil aux SIAE intéressées (objectif : 5)
 - Accompagnement individuel et/ou collectif de porteurs de projet (objectif : 2)

Utilité sociale territoriale :

- Poursuivre et finaliser le suivi des structures engagées dans la démarche :
 - 5 structures accompagnées
 - 5 référentiels à finaliser
 - 1 support régional de consolidation à concevoir
- Organiser des comités de pilotage de la démarche pour associer les parties prenantes :
 - Identifier les points forts et points faible de la démarche
 - Mesurer l'intérêt pour les SIAE et pour les partenaires institutionnels
 - Préparer la suite, notamment l'essaimage de la démarche au plan régional
- Organiser un évènement d'envergure pour clore cette phase de construction/structuration.

L'évènement réunira les parties prenantes de l'élaboration du référentiel, tant au niveau régional qu'au niveau des clients et partenaires des SIAE. Nous souhaitons également communiquer sur la finalisation de la démarche en diffusant des articles dédiés dans les outils de communication COORACE Ile de France et COORACE. Enfin, tant que faire se peut, nous essayerons de nous rapprocher des interlocuteurs régionaux relais (type Avise, Atelier,..) pour prévoir des publications et /ou interventions pour relayer la démarche

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- Délégué régional 0,30ETP
- Assistante administrative 0.25ETP
- Chargé de communication et développement 0.30ETP
- Chargée de mission marchés publics 0,08ETP
-

Achats de prestations externes :

Consultantes animation UST

Graphiste pour fiches méthodologiques

Charges de structures, dont :

- Locaux
- Assurances
- Frais généraux...

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Public(s) cible(s) :

Cibles de l'action :

Les SIAE franciliennes (administrateurs, bénévoles, salariés permanents)

Les entreprises volontaires pour intégrer des démarches de coopérations économiques

Les partenaires institutionnels sociaux et économiques

Partenariats mobilisés ou à mettre en place

Les réseaux membres du Grafie

L'Atelier

La CRESS

Le réseau national COORACE

Des experts de l'utilité sociale, du modèle économique

Le labo de l'ESS

Les DLA

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.

Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
charges de personnel	47 500,00	71,11%	région ile-de-france	33 000,00	49,40%
achat de prestations externes	11 500,00	17,22%	autofinancement	3 795,00	5,68%
charges de structure	7 795,00	11,67%	Etat FDI	30 000,00	44,91%
Total	66 795,00	100,00%	Total	66 795,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	16 500,00 €
2016	16 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	15 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	47 100,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	38 000,00 €
	Montant total	100 100,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004141
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C2 - UREI IDF

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	42 299,00 €	49,65 %	21 000,00 €
	Montant Total de la subvention		21 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UREI ILE DE FRANCE UNION REGIONALE
DES ENTREPRISES D'INSERTION D'ILE DE
FRANCE

Adresse administrative : 12 RUE DE LA LUNE
75002 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Sébastien MORICEAU, Président

Date de publication au JO : 16 mai 2011

N° SIRET : 33271260300064

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Axe 3 : Impulser des pratiques d'innovation sociale dans les structures d'IAE

Action C2 : Développer l'innovation sociale dans les SIAE

Description :

L'appropriation de pratiques d'innovation sociale constitue un des leviers de développement des SIAE, confrontées dans leurs activités quotidiennes à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits dans l'état actuel du marché et des politiques publiques.

Si l'IAE a déjà expérimenté à de nombreuses reprises des solutions nouvelles, il n'existe pas véritablement de processus d'innovation sociale partagé par les SIAE. L'enjeu est de :

- sensibiliser à ce qu'est et n'est pas l'innovation sociale
- permettre aux SIAE d'appréhender l'innovation sociale comme levier de développement
- appréhender la méthodologie de projets socialement innovants
- inciter les SIAE à se lancer dans des démarches d'innovation sociale

L'UREI propose de caractériser l'innovation sociale dans les SIAE en alliant les travaux existants sur le sujet et une enquête de terrain, afin d'élaborer des exemples concrets et des outils partagés (identification, méthodologie, fiches-ressources). Cette action doit monter en puissance au cours des trois années du programme, en axant d'abord les travaux sur les entreprises d'insertion puis en élargissant aux SIAE et à l'ESS.

Sur cette base, l'UREI diffusera les outils et sensibilisera les SIAE afin qu'elles intègrent ces pratiques et soient en capacité de mener des projets socialement innovants.

L'année 2014 a vu :

- la réalisation d'une enquête auprès d'un panel de 15 SIAE (5 ACI, 5 AI et 5 RQ) : élaboration des questions, test et validation, rencontre terrain et analyse
- réalisation d'une brochure de synthèse par modèle et pour les SIAE

En 2015, le programme prévoit d'aider les SIAE volontaires à appréhender la méthodologie de projets socialement innovants par un accompagnement individualisé :

- Identifier un prestataire :
- proposer l'accompagnement à 5 SIAE volontaires choisies sur la base du volontariat après appel à manifestation d'intérêt parmi les SIAE ayant fait l'objet de l'enquête en année N-2 et N-1 et reflétant la diversité des modèles (ex ; 2 EI, 1 RQ, 1 ACI, 1 AI). Ces structures seront sélectionnées en fonction d'un projet de développement.
- mettre en œuvre l'accompagnement : missions envisagées ; réaliser une expertise innovation sociale sur site

- organiser la synthèse et la restitution en vue de promouvoir la démarche : production d'un document de communication final reprenant la méthodologie et les éléments repérés au sein des entreprises. Présentation du document et de la démarche globale lors d'une demi-journée de restitution.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- gestion administratif et comptable : 0,09 ETP
- déléguée régionale adjointe : 0,19 ETP
- délégué régional : 0,07 ETP

Achats de prestations externes : prestation d'accompagnement par un organisme spécialisé dans les questions d'innovation sociale en binôme avec un salarié de l'UREI.

Charges de structure

- Local et matériel de l'UREI

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Public(s) cible(s) :

Les SIAE franciliennes

Les réseaux de l'IAE et de l'ESS

Organismes ressources sur l'innovation sociale

Clubs d'entreprises et réseaux d'entreprises

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.

Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
charges de personnel	24 800,00	58,63%	région ile-de-france	21 000,00	49,65%
achats de prestations externes	12 963,00	30,65%	autofinancement	6 299,00	14,89%
charges de structure	4 435,00	10,48%	Direccte	15 000,00	35,46%
impôts et taxes	101,00	0,24%	Total	42 299,00	100,00%
Total	42 299,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	10 500,00 €
2016	10 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	64 025,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	56 900,00 €
	Montant total	120 925,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004142
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C3 - CNLRQ
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	35 100,00 €	49,15 %	17 250,00 €
Montant Total de la subvention			17 250,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CNLRQ COMITE NAT DE LIAISON REGIES DE QUARTIER
 Adresse administrative : 54 AV PHILIPPE AUGUSTE
75011 PARIS 11
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Clotilde BREAUD, Présidente

Date de publication au JO : 24 octobre 1988

N° SIRET : 37774932000034

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Axe 3: Impulser des pratiques d'innovation sociale dans les structures d'IAE
 Action C3: la valorisation des emplois d'Avenir

Description :

Le dispositif Emplois d'Avenir lancé en octobre 2012 offre la perspective d'une véritable expérience professionnelle : sa durée de trois ans à temps plein et les domaines d'activités concernés ouvrent la voie à des formations professionnelles et à des métiers valorisés socialement.

En 2013, le CNLRQ a conduit un travail d'ingénierie visant à la réalisation de nombreux outils (communication, formation, mutualisation...). Ces actions n'étaient pas incluses dans le programme filière IAE.

En 2014, le CNLRQ a mené un travail d'adaptation de ces outils afin de pouvoir répondre aux SIAE de la région : sensibilisation sur la nature du dispositif EA ; organisation d'échanges en vue de développer et consolider les emplois créés ; adaptation et mise à disposition des outils utiles pour les équipes dirigeantes (4 Fiches Activités, 8 Fiches Métiers...).

L'année 2015 prévoit la poursuite et le développement des actions de valorisation des emplois d'avenir afin d'appuyer les SIAE de la région dans leur capacité à se saisir de nouvelles opportunités d'activités créatrices d'emplois :

- Réalisation et mise à disposition de nouvelles Fiches Activités, entre 4 et 6 prévues notamment sur les domaines du développement durable et le champ de l'ESS (ex. Activités de réemploi/recycleries ; Actions de lutte contre la précarité énergétique ; Services de proximité ...)
- Réalisation et mise à disposition de nouvelles Fiches Métiers, entre 4 et 6 prévues portant sur des emplois spécifiques ou transversaux développés dans les SIAE (ex. Agent de tri et valorisation des déchets ; Accompagnateur / Conseiller d'insertion socioprofessionnel ; Secrétaire-accueil ; animateur de projets ...)
- Sensibilisation des SIAE sur le dispositif régional et valorisation des réalisations (organisation d'échanges entre structures, bilan)

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- 0,25 ETP Chargé de Mission Développement
- 0,15 ETP Chargée de Mission Communication
- 0,07 ETP Secrétariat/Comptabilité

- Prestataire(s) extérieure(s) : Impression

Moyens matériels :

- Moyens bureautiques (ordinateurs, imprimante)

Partenariats mobilisés ou à mettre en place Privés et/ou publics

- Les membres du GRAFIE
- DIRRECTE et/ou CDC

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Public(s) cible(s) :

SIAE franciliennes

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.

Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
charges de personnel	31 200,00	88,89%	région ile-de-france	17 250,00	49,15%
achat de prestations externes	3 900,00	11,11%	autofinancement	17 850,00	50,85%
Total	35 100,00	100,00%	Total	35 100,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	8 625,00 €
2016	8 625,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	74 900,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	17 250,00 €
	Montant total	92 150,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004143
--

Commission permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 3 - ACTION C4 - FNARS IDF
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	37 401,00 €	49,73 %	18 600,00 €
	Montant Total de la subvention		18 600,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS REGION FNARS ILE DE FRANCE
 Adresse administrative : 26 BIS RUE SAINT-PETERSOURG
75008 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Martine THEAUDIERE, Présidente

Date de publication au JO : 3 juillet 1985

N° SIRET : 38434214300037

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Axe 3 : Impulser des pratiques d'innovation sociale dans les structures d'IAE

Action C4 : Rapprocher les SIAE et les entreprises classiques afin de promouvoir des pratiques socialement innovantes pour l'intégration dans l'emploi des personnes en parcours d'insertion

Description :

L'action menée par la FNARS IDF vise à identifier les freins à l'intégration des salariés en insertion en sortie de parcours, à valoriser les pratiques innovantes des entreprises employeuses, notamment dans le cadre de la RSE et à accompagner les SIAE et entreprises sur des actions expérimentales.

A cet effet, la FNARS IDF aura pour mission de :

- Mener une démarche d'analyse des besoins des acteurs, des problématiques récurrentes et des enjeux partagés sur la question des pratiques favorisant l'intégration dans l'emploi des personnes en insertion,
- Sensibiliser les entreprises à la mise en œuvre de partenariats innovants avec des SIAE en réponse à leurs besoins de recrutement,
- Organiser des rencontres pour offrir un espace d'échanges sur les enjeux de la RSE et des pratiques d'intégration dans l'emploi (dirigeants, représentants du personnel,...)
- Accompagner les SIAE dans la mise en place de partenariats expérimentaux
- Diffuser des bonnes pratiques et des méthodes innovantes pour favoriser leur essaimage

En 2014 les principales réalisations ont été :

- Réévaluer les problématiques récurrentes signalées dans les pratiques et la littérature
- Formaliser les pratiques innovantes en matière d'intégration pour valoriser les partenariats entre SIAE et entreprises
- Mettre en ligne un site internet ressources dédié aux entreprises et acteurs de l'emploi sur l'insertion par l'activité économique et l'intégration dans l'emploi
- Accompagner une dizaine de SIAE sur la mise en place d'actions innovantes de suivi de l'intégration dans l'entreprise (3 jours)
- Soutenir des démarches actives en direction des entreprises pour l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques de partenariats innovantes avec des entreprises sur la RSE et en réponse à leur besoin de recrutement

En 2015, la FNARS prévoit de:

- Echanger avec les SIAE du réseau et les réseaux IAE partenaires sur les leviers et les stratégies de communication permettant d valoriser le vivier de recrutement SIAE et renforcer les relations avec les employeurs
- Finaliser la phase de capitalisation de bonnes pratiques de collaborations en associant les autres réseaux IAE du GRAFIE
- Diffuser des supports communication sur l'IAE et les compétences des salariés à destination des entreprises (plaquette, fiche de bonnes pratiques..)
- Promouvoir la page internet un site dédié aux entreprises, aux acteurs de l'emploi et SIAE sur l'insertion par l'activité économique et l'intégration dans l'emploi afin de diffuser les bonnes pratiques et les outils de collaborations
- Informer et outiller les SIAE et/ou les acteurs de l'emploi sur les outils de mise en situation en entreprise ou de qualification et recrutement (nouvelle mesure MSMP, POE Pôle emploi,...)
- Accompagner une quinzaine de nouvelles SIAE, situés sur différents territoires d'Ile-de-France, pour mettre en place d'actions innovantes de suivi de l'intégration dans l'entreprise. Cette action s'appuiera notamment sur une session de professionnalisation en collectif (3 jours)
- Communiquer et sensibiliser les recruteurs et/ou les acteurs en charge de l'intermédiation dans le cadre de grandes opérations de recrutement ou de session collective (Travaux Grand Paris, Forums Emploi...) sur le vivier de recrutement des salariés en insertion
- Contractualiser un partenariat et/ou animer des collaborations plus informelle avec un (des) réseau(x) d'entreprises, grands groupes ou une (des) branche(s) professionnelle(s) pour promouvoir le vivier de recrutement des salariés en insertion et les pratiques de recrutement et/ou d'intégration en entreprise
- Organiser une rencontre régionale pour offrir un espace d'échanges et de rencontres sur les enjeux communs autour de l'intégration dans l'emploi en proposant des témoignages sur des actions partenariales entre SIAE et entreprises

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

- un (des) chargé(e)(s) de mission sur la base de 0,35 ETP
- un (des) stagiaire(s) de niveau Bac +4 minimum sur la base d' 0,2 ETP
- Directrice régionale sur la base d' 0,1 ETP

- Suivi administratif et comptable sur la base d'0,4 ETP

Achat de prestations externes :

- sessions de professionnalisation
- participation d'intervenants
- des prestations pour la conception graphique et l'impression de supports de communication
- les différents modes de communication (mail et courriers) pour diffusion des actions proposées

Charges de structures :

- local, bureau, salle de formation, matériels
- location de salle pour les rencontres
- les supports pédagogiques utilisés

Charges de structure calculées au prorata des ETP mobilisés pour la mise en œuvre de l'action, soit 17%

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Public(s) cible(s) :

Cibles de l'action :

Partenariats mobilisés sur l'action :

- Les réseaux membres du GRAFIE
- les collectifs départementaux IAE
- les partenaires institutionnels
- les fédérations patronales ou les branches professionnelles : UNEP Ile-de-France, CGPME, CREPI
- les organismes spécialisés sur les thématiques particulières abordées : C2DI 93, Cités de métiers, Maisons de l'emploi

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.

Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
charges de personnel	27 223,00	72,79%
achat de prestations externes	5 550,00	14,84%
charges de structure	4 628,00	12,37%
Total	37 401,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
région ile-de-france	18 600,00	49,73%
directe	10 600,00	28,34%
FSE	8 000,00	21,39%
Fonds propres	201,00	0,54%
Total	37 401,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	9 300,00 €
2016	9 300,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	12 000,00 €
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	51 600,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	48 100,00 €
	Montant total	111 700,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004144
--

Commission Permanente du 9 avril 2015

Objet : FILIERE IAE - ANNEE 2 - ANIMATION - CHANTIER ECOLE IDF

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Développement de filières stratégiques pour l'ESS	12 053,00 €	49,78 %	6 000,00 €
	Montant Total de la subvention		6 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CHANTIER ECOLE ILE-DE-FRANCE
 Adresse administrative : 6 RUE ARNOLD GERAUX
 93450 L'ILE-SAINT-DENIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur François PUERTAS, Président

Date de publication au JO : 21 janvier 2001

N° SIRET : 43865975700035

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Développement de filières stratégiques pour l'ESS
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le dispositif Développement des filières stratégiques de l'ESS accompagne les structures porteuses sur 3 ans. La 2eme année s'étant terminée le 31/12/2014, il convient de prendre en charge les dépenses à partir du 01/01/2015.

Objectifs :

Le programme de développement de la filière de l'Insertion par l'Activité Economique est mis en oeuvre par les 6 têtes de réseaux régionales représentatives de l'IAE en Ile-de-France. Chantier ecole IDF se charge de coordonner le collectif multipartenarial et de coordonner l'ensemble des actions réalisées dans le cadre du programme.

Description :

Le coordinateur assure les missions suivantes visant au bon déroulement du programme d'actions multipartenarial :

Coordinateur du projet:

- Consolider les données en vue de l'élaboration du projet
- Harmoniser les indicateurs
- Effectuer le suivi technique et financier du projet
- Archiver et collecter les informations en vue des différentes réunions
- Consolider les données permettant l'élaboration du bilan
- Organiser et animer les réunions de coordination technique
- Communiquer toutes les informations relatives au projet aux réseaux.

Interlocuteur du CRIF:

- Être l'interlocuteur unique du CRIF sur le projet commun
- Organiser et animer le comité de pilotage
- Communiquer/informer sur les échanges avec le financeur

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

2 animatrices réseau : 0.2 ETP

1 délégué régional : 0.05 ETP

Charges de structure

Salle de réunion

Tout support pédagogique

Intérêt régional :

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la SRDEI, le soutien régional favorise le développement de l'Insertion par l'Activité Economique en Ile-de-France, filière qui participe de la transition écologique et sociale de l'économie francilienne.

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses prévues au plan de financement est éligible.

Les charges de personnel prévues au projet sont calculées hors emplois aidés.

Les impôts et taxes apparaissant au plan de financement sont strictement liés au projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
charges de personnel	9 903,00	82,16%	région ile-de-france	6 000,00	49,78%
charges de structure	2 150,00	17,84%	autofinancement	6 053,00	50,22%
Total	12 053,00	100,00%	Total	12 053,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	3 000,00 €
2016	3 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	52 600,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	20 000,00 €
2014	Développement de filières stratégiques pour l'ESS	55 500,00 €
	Montant total	128 100,00 €

ANNEXE 4 A LA DELIBERATION : AVENANT DE TRANSFERT

AVENANT DE TRANSFERT RELATIF A LA CONVENTION N° EX003024

Objet de la convention : Une monnaie complémentaire pour permettre aux acteurs professionnels d'accroître la richesse économique, écologique, sociale et culturelle en Île-de-France

Collectivité:

La Région Ile-de-France, sise au 33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON, en vertu de la délibération N° CP 15-098 en date du 29 janvier 2015,
ci-après dénommée « la Région »,

Bénéficiaire cédant :

L'organisme dénommé : Citizen Can
N° SIRET: 49378258500019
Statut juridique : SARL
Adresse : 17 bis rue Sartoris – 92250 La Garenne-Colombes
Représenté par Monsieur Florent NEVEU, Directeur
Ci-après dénommé « le cédant »,

Cessionnaire :

L'organisme dénommé : Symba
N° SIRET: 804 532 968 00018
Statut juridique : SARL SCIC
Adresse : Domaine du château de Millemont 78940 Millemont
Représenté par Monsieur Etienne Hayem, Gérant

Ci-après dénommé « le cessionnaire »

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 :

La convention n°EX003024 (CP 13-650 du 17 octobre 2013, fiche projet jointe) conclue entre la Région Ile-de-France et Citizen Can est transférée à Symba à compter du 9 avril 2015.

ARTICLE 2 :

Le montant dû à Symba au titre de la convention est arrêté à 10 000 €.

La subvention maximale versée à Symba à la suite de la reprise de la convention correspond à 10 000 €.

ARTICLE 3 :

Les versements seront effectués à : Symba
Représenté par : Monsieur Etienne Hayem, Gérant

N° de compte à créditer :

Code Banque : 42559

Code Guichet : 00003

N° de compte et Clé : 4100001644096

ARTICLE 4 :

Le cessionnaire s'engage à reprendre et respecter l'ensemble des droits et obligations du cédant à l'égard de la Région, conformément aux dispositions de la convention n°EX003024

ARTICLE 5 :

Le présent avenant de transfert subit toutes les clauses non modifiées par les articles précédents applicables de la convention d'origine à laquelle il se rattache directement et devient pièce contractuelle.

Fait à Paris, le _____

Le _____

Pour le Cédant*, Citizen Can
Le Directeur

Florent Neveu

Le _____

Pour le Cessionnaire*,
Symba
Le Gérant

Etienne Hayem

Le _____

Pour la Région Ile-de-France
Le Président
du Conseil régional d'Ile-de-France

Jean-Paul HUCHON

* Mettre le cachet de la structure en plus de la signature

FICHE PROJET DU DOSSIER N° EX003024
--

Commission Permanente du 17 octobre 2013

Objet : MONNAIE COMPLEMENTAIRE POUR PERMETTRE AUX ACTEURS PROFESSIONNELS D'ACCROITRE LA RICHESSE ECONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE EN ILE-DE-FRANCE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux projets socialement innovants	155 000,00 €	32,26 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 939-91-6574-191003-400
19100301- Soutien à l'économie sociale et solidaire

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CITIZEN CAN
 Adresse administrative : 17 BIS RUE SARTORIS
 92250 LA GARENNE-COLOMBES
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
 Représentant : Monsieur Florent NEVEU, Directeur

Objet : La société a pour objet en france et à l'étranger
 - le conseil et le service aux entreprises et aux personnes,
 - la gestion et la coordination de projets,
 - toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières contribuant à la réalisation de cet objet,
 - et plus généralement la participation directe ou indirecte dans toute opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe, de nature à favoriser ...

N° SIRET : 49378258500019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux projets socialement innovants
 Rapport Cadre : CR93-12 du 22/11/2012

Objet du projet : Fédérer les acteurs qui génèrent des externalités positives (sociales, économiques et écologiques) en Ile de France pour construire et développer une économie locale et vertueuse pour Tous.

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2013
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 juillet 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Développer les outils organisationnels, numériques, techniques, juridiques, etc. pour la mise en place d'une monnaie sous forme de "barter" (troc) rassemblant les organisations (au premier rang desquelles les entreprises) et facilitant les échanges de biens et services.

Description :

Citizen Can porte ce projet en collaboration avec Do Green et en partenariat avec Fondaterra et Qoin. Le projet prévoit :

- Un site internet permettant d'identifier et de mettre en réseau les adhérents, de visualiser leurs offres et leurs demandes
- Un courtier qui vise à optimiser la fluidité des échanges et conseiller les acteurs
- Un système de paiement sous forme numérique,
- Avec des critères d'éligibilité permettant de mettre en valeur et de créer des externalités positives au niveau économique, écologique et social.
- Une gouvernance participative organisée en collèges.
- Un système d'indicateurs permettant de comptabiliser l'ensemble des résultats.

Le consortium développe un système appelé SYMBA-TIC, contraction, de Symbiotique/Barter/TIC. Sa monnaie est le SYMBA. Sa valeur est alignée sur l'euro : 1 Symba = 1 €.

Un Barter s'appuie sur un réseau de confiance, une solidarité entre des acteurs pour avancer ensemble dans une direction commune. La garantie et le bon fonctionnement du système dépendent de la confiance des acteurs dans le système. C'est pourquoi les impliquer en tant que parties prenantes responsables permet d'augmenter la force et les chances de réussite du système.

Le Barter est un modèle reconnu et testé dans de nombreux pays. Il ne nécessite pas de masse monétaire à l'entrée mais simplement des richesses internes suffisamment diverses et nombreuses pour garantir la solidité du réseau.

Le Barter inter-organisation a pour objectif :

- De préserver de la trésorerie : l'échange est un levier financier complémentaire, qui offre de la liquidité à l'entreprise pour certaines opérations ; l'échange permet par exemple à l'entreprise de financer une part plus importante de ses investissements ou de ses achats courants. Par l'échange, elle économise sur ses frais de fonctionnement (entretien d'une force commerciale) et sur ses charges d'emprunt ou de facilités de caisse.
- De développer et de fidéliser sa clientèle : l'échange permet à l'entreprise de se faire connaître et d'écouler ses produits ou ses services vers de nouveaux clients en bénéficiant de l'équivalent d'une force commerciale supplémentaire et sans engager de frais de publicité, via l'accès à la plate-forme d'échanges.
- D'élargir sa gamme de produits et/ou de services : si le réseau permet l'accès de l'entreprise à une nouvelle clientèle, il donne aussi l'opportunité de mettre sur ce marché des compétences qu'elle ne commercialise pas par ailleurs (notamment du conseil et/ou de l'ingénierie dans son coeur de métier), de trouver des débouchés pour des produits qui n'auraient pas reçu l'accueil attendu sur des réseaux commerciaux traditionnels, ou de tester des prototypes, lui permettant ainsi de se lancer dans l'innovation.

Orienté vers les systèmes durables, le projet barter Symba-tic vise à :

- identifier les acteurs d'une économie à haute valeur écologique et sociale,
- développer et renforcer les échanges locaux et collaboratifs,
- mesurer les performances de cette monnaie au niveau économique, écologique et social.

Moyens mis en œuvre :

Le processus comprend trois grandes phases :

I – Préfiguration, mise en place des outils du barter (comité de pilotage, site, matériel de présentation, plateforme monétaire...) et du monitoring (indicateurs de performance), identification et contact des acteurs.

II – Lancement du barter sur un premier cercle d'acteurs, tests et corrections.

III- Elargissement et suivi des mesures de performance.

"Citizen Can" compte faire appel aux prescripteurs têtes de réseaux, notamment ceux des acteurs déjà structurés en charte pour proposer le projet ainsi qu'aux acteurs régionaux structurants du territoire : L'ARENE, l'Agence Régionale de Développement, Les Communautés d'Agglomération, la CCIP, la Jeune chambre économique de Paris, ainsi que les Chambres des Métiers.

Présentation de l'équipe projet

- Equipe Barter

Citizen Can, entreprise citoyenne de Conseil en Flux financiers, spécialiste des flux d'informations bancaires.

Le responsable et Chef de projet est spécialiste des monnaies complémentaires. Il a travaillé pour le projet de monnaie de la ville de Nantes et le partenariat Européen CCIA qui rassemble 6 projets de monnaies sous la tutelle de la Commission Européenne. Il est aussi spécialiste de l'économie du partage. Qoin, Fondation Hollandaise spécialisée dans l'implémentation et le design de monnaies complémentaires depuis 2006. Expert au contact des monnaies complémentaires dans le monde depuis 20 ans, Qoin est une entreprise spécialiste pour l'implémentation de logiciel monnaies complémentaires en Open Source.

Equipe Durabilité

Do Green-Economie symbiotique : à l'origine du concept d'économie symbiotique, Do Green est spécialisée dans le conseil et l'innovation sur les modèles durables émergents. Do Green est en cours d'évolution vers le statut de SCIC (société coopérative d'intérêt collectif).

Fondaterra : Fondation Européenne pour des territoires durables, Fondaterra est spécialisée dans la recherche-action pour la mise en place d'expérimentations de développement durable in vivo, l'accompagnement des acteurs et le monitoring. Elle allie à la fois des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des entreprises de toutes les branches industrielles, des administrations et des collectivités territoriales.

La Gouvernance sera assurée par l'animation de l'équipe de l'Université du Nous, experte de la gouvernance et de la facilitation représentée par Olivier Pastor, spécialiste des monnaies complémentaires qui a travaillé avec la Région Rhône Alpes et membre de l'association La Monnaie Autrement à Chambéry.

Intérêt régional :

Le projet porté par Citizen Can répond aux critères et objectifs du dispositif "soutien aux projets innovants". De plus il s'inscrit dans les priorités votées par le Conseil régional du 14 février 2013 (CR 14-13) relatives à l'économie locale et collaborative.

Public(s) cible(s) :

Ce système d'échange s'adresse aux entreprises et organisations du territoire Ile de France qui génèrent des externalités positives qu'elles soient sociales, écologiques et environnementales. Certains de ces acteurs, notamment à visée éthique et/ou écologique disposent de chartes qui unissent les acteurs économiques de leur secteur sur des visées éthiques, sociales et/ou écologiques. Sensibilisés aux monnaies complémentaires, ils représentent les acteurs de premier cercle pour le lancement du barter.

Ils seront complétés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les acteurs favorisant l'emploi local, le tissu économique et social local, et la diminution des pressions sur l'environnement : énergies renouvelables et efficacité énergétique, secteurs de la réparation, de la location, commerce indépendant de proximité, du transport alternatif à la voiture individuelle (RATP, taxis, vélo et auto-partages...).

Détail du calcul de la subvention :

L'ensemble des dépenses inscrites au plan de financement prévisionnel sont éligibles.

Les charges de structure représentent 10 % du coût du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
CHARGES DE PERSONNEL	122 000,00	78,71%
PRESTATIONS EXTERNES (études, conseil, publications...)	19 000,00	12,26%
CHARGES DE STRUCTURE DIRECTEMENT LIEES A L'ACTION	14 000,00	9,03%
Total	155 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF	50 000,00	32,26%
AUTOFINANCEMENT	85 000,00	54,84%
DGCIS	5 000,00	3,23%
DELEGATION INTERMINISTERIELLE	15 000,00	9,68%
Total	155 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	25 000,00 €
2014	15 000,00 €
2015	10 000,00 €